

DOSSIER



**LIBÉREZ
LES ENFANTS**

offensive

offensive

SITE D'OFFENSIVE LIBERTAIRE ET SOCIALE (OLS)



Cette brochure est
téléchargeable
gratuitement sur
<http://infokiosques.net>
(on y trouvera aussi
plein d'autres écrits
subversifs et passionnants ...)

anti©2011 :Photocopillage et libre diffusion tout a fait souhaitable !

SOMMAIRE

L'invention de la catégorie enfance	4
L'apprentissage de la soumission	6
L'âge de toutes les dominations	9
Dépasser la famille	10
La solitude des enfants	11
L'enfant roi... de la consommation	14
Dans le ventre de l'ogre	15
Une république éducative	17
Pour une autre enfance	19

DOSSIER

DANS NOTRE CIVILISATION, ON PRÉSENTE TOUJOURS LES ENFANTS COMME DES ÊTRES À PROTÉGER. UNE « PROTECTION » QUE L'ON JUSTIFIE PAR LE FAIT QU'ELLE EST « NATURELLE » À L'ÉGARD DES ENFANTS. OR, LE SENTIMENT QUE L'ENFANCE EST UNE CATÉGORIE SOCIALE À PART EST RÉCENTE – À PEINE TROIS SIÈCLES. CETTE IDÉE EST PROFONDÉMENT LIÉE AUX RAPPORTS DE DOMINATION INSTITUÉS DANS NOS SOCIÉTÉS.

L'INVENTION DE LA CATÉGORIE ENFANCE

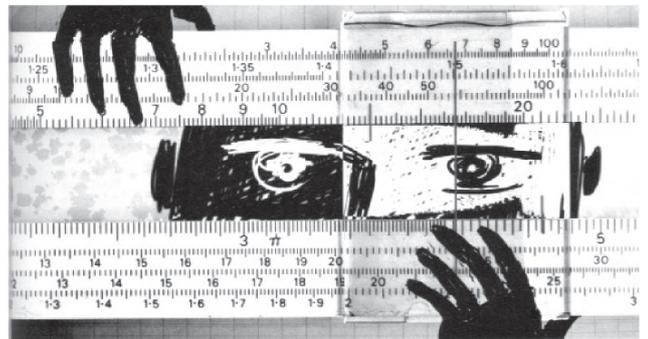
LES CATÉGORIES LIÉES à la famille telles que la conjugalité, la parentalité, comme la hiérarchie entre adultes et enfants tendent à être présentées comme des états de fait « naturels » et immuables. Il suffit de se pencher sur l'étude de sociétés éloignées dans le temps ou l'espace pour nous rendre compte que cette vision des choses doit être relativisée.

Les ouvrages de l'historien Philippe Ariès sur les représentations de l'enfance du Moyen âge à l'époque moderne, l'a conduit à remettre en cause, dans les années soixante-dix, la naturalité et l'évidence de la catégorie « enfance », à la fois comme sentiment et comme moment différencié de l'âge adulte. Selon Philippe Ariès, le Moyen âge ignorait la spécificité de l'enfant, alors considéré socialement comme un petit adulte à partir du sevrage. Ainsi, on ne produisait pas d'objets qui lui était destiné spécifiquement. C'est seulement à l'époque moderne que l'on voit apparaître des vêtements pour enfants, des jouets, des objets miniatures et une nourriture différente. Cela conduit Philippe Ariès à considérer l'enfance non plus

comme une donnée naturelle mais comme une construction sociale. En effet, il fait remarquer que la notion d'enfance n'avait pas de sens avant le XVII^e siècle. Jusqu'alors les enfants étaient très tôt mêlés au monde adulte dans lequel ils faisaient leurs apprentissages et n'étaient pas perçus dans leur spécificité. Ils travaillaient au champs dès... Son étude fut accueillie froidement par le milieu des historiens, cette thèse

avant-gardiste remettant en cause un sentiment aussi naturel en apparence que l'attachement des parents à leurs enfants. Les efforts de Philippe Ariès pour inscrire la notion d'« enfance » dans une histoire des mentalités, se sont accompagnés de nouvelles hypothèses sur l'évolution des structures familiales entre le Moyen âge et le XVIII^e siècle, et lui ont permis d'amener le débat de la construction sociale.

Le « sentiment de l'enfance » étudié par Philippe Ariès, c'est la conscience qu'il existe une particularité enfantine. Cette idée n'existe pas dans la société médiévale. De même, l'enfant existe sans l'amour spécifique de ses parents. Le sentiment que les enfants sont des êtres à part qu'il faut traiter différemment des adultes apparaît. Avec la généralisation de l'éducation par la scolarisation l'enfant est soustraie à la société des adultes. A partir de là, l'attention portée à l'enfant devient plus remarquable et on va reconnaître une différence entre les enfants et les adultes en les séparant. L'éducation ne se fera plus au contact de la société adulte mais dans un endroit d'ôt entre enfant. Cette prise de conscience suscite l'arrivée d'une affection que



l'on va réserver aux enfants. À la fin du XVII^e siècle, les collèges médiévaux se transforment et mettent en œuvre une éducation correctrice pour les enfants de la bourgeoisie qui vient remplacer l'apprentissage. Le collège médiéval tend en effet à classer la population scolaire et à rationaliser les structures d'enseignement. Deux processus sont à l'œuvre dont on retrouve les principes dans la scolarité contemporaine: d'une part, l'organisation des études par âge et par niveau; d'autre part, l'introduction de la discipline qui érige la personne autoritaire du maître en principe moral. L'instruction est moins la transmission du savoir que l'apprentissage des règles.

Cette séparation, inédite jusque là, entre les enfants et la société adulte transforme donc la vision de l'enfant, qui, confié à des adultes, demande tout à la fois à être protégé et à être corrigé.

Cette réforme générale des institutions scolaires, en prenant en charge son éducation, participe à la séparation entre l'âge adulte et l'enfance dont la durée s'allonge de façon considérable. Les enfants cessent de participer à la vie économique en rentrant à l'école puisqu'ils ne sont plus une force productive du point de vue économique on les à différencier et considérer comme de adultes en devenir.

LE MYTHE DE L'ENFANCE

Pour justifier le statut d'inférieur de l'enfant on en appelle à leur vulnérabilité, leur dépendance, leur immaturité, par opposition à l'adulte qui serait un être fini et accompli, libre de tous ses actes et pouvant disposer de lui-même selon ses désirs. La domination a besoin, pour se construire et se pérenniser, de créer des dépendances, notamment économiques. Par un effet de retour, on nous fait croire après coup que c'est la

A LIRE



Le Maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle
Jacques Rancière,
10/18, 1987.

Nature qui expliquerait la dépendance des opprimés. La dépendance économique est construite socialement. C'est le code civil napoléonien qui l'a instauré pour les femmes qui se retrouvent sous la tutelle économique de leur mari. En France, les enfants n'ayant pas la possibilité de travailler avant seize ans, n'ont pas d'autre choix que d'être économiquement dépendant. Un enfant recevant par héritage une somme d'argent n'aura pas la possibilité de la gérer avant sa majorité par exemple.

Croire qu'un adulte est totalement indépendant nourrit l'image d'une société atomisée, où les seuls liens entre les personnes ne sont pas faits d'engagements et de réciprocité, mais sont calqués sur le modèle économique de l'échange libéral. Selon ce modèle, le système archaïque du don, qui suppose un échange sur le long terme (« je t'aide maintenant, tu te sens alors obligé, donc tu m'aideras plus tard, alors à mon tour je devrais t'aider en retour, etc. »). Echange, comme l'a montré le sociologue Marcel Mauss² qui doit être remplacé par la transaction monétaire, qui suppose une séparation : par l'échange d'argent, les deux parties sont immédiatement quittes et peuvent alors repartir dans leur coin, sans aucune obligation ultérieure l'une envers l'autre (à l'inverse des sociétés traditionnelles où l'échange via les dons est constructrice du lien social).

Un autre pilier du mythe de l'enfance est l'idée que lorsqu'on est enfant, on est faible, sensible, crédule. Quand on devient adulte il faudrait ne plus être sensible, ni manifester ses émotions. Il faut à l'inverse revendiquer la faiblesse comme quelque chose de positif, parce que ce sont nos faiblesses qui nous font vivre et avancer, et que sans elles, la vie n'a aucune valeur. C'est aller dans le sens de l'idéologie dominante (qui vante la toute-puissance et l'immédiateté) que de prétendre être quelqu'un de tout à fait réalisé qui ne doit pas évoluer³. Le mythe d'un individu complètement accompli n'est jamais autre chose qu'une idéologie mortifère.

Dans *La dialectique du sexe*, dont est extrait « Pour l'abolition de l'enfance »⁴, Shulamith Firestone montre comment les bourgeoisies occidentales construisent cette cage dorée qu'est l'enfance. Le mot-clé de l'enfance moderne est le « bonheur ». Le principe étant que les enfants, sur qui ne pèsent pas encore les dures responsabilités de la vie adulte doivent incarner ce moment de la vie où tout n'est, nous dit-on, que joie et insouciance. De plus, comme nous ne sommes enfants qu'une fois, ce moment doit être l'emblème de la gaieté et de l'innocence. Les enfants boudeurs, inquiets ou troublés déplaisent car ils font mentir le mythe. Le devoir des parents est alors d'« acheter » à leur progéniture une enfance heureuse et gâtée : l'âge d'or. Le culte de l'enfance, en tant qu'âge d'or est si développé, que toutes les autres phases de la vie n'ont bien souvent de valeur que par rapport à l'enfance. Ce mythe consumériste de l'enfance n'est pas accessible aux enfants des classes inférieures qui ne peuvent posséder ces attributs du bonheur enfantin (jouets, vêtements...). Le mythe de l'enfance a été conçu pour répondre aux besoins du capitalisme et est destiné aux familles de la classe moyenne.

Les enfants qui ne grandissent pas dans cette « cage dorée » mais par exemple dans des bidonvilles en Amérique du sud, l'opinion à du mal à les considérer comme des enfants. Les enfants de la misère paraissent plus matures et plus libres, mais aussi plus à même de réagir face aux horreurs qu'ils vivent. On se dit alors que ce sont déjà des adultes. À l'école, ils se montrent souvent indisciplinés et sauvages, car cet établissement n'inspire aucune confiance à un « être libre », même si sa liberté n'est que partielle. La classe laborieuse

conserve une certaine irrévérence pour l'école qui, après tout, est un phénomène appartenant par son origine à la classe moyenne. La liberté des enfants pauvres n'est cependant que relative : ils sont dépendants et, en tant que classe économique, asservis.

L'enfance dans nos sociétés n'est donc pas qu'une question d'âge mais bien de statut et de fonction sociale : ne plus vivre sous le joug et le contrôle d'un parent est souvent ce qui définit la fin de l'enfance. Dans le monde occidental, on considère les jeunes adultes qui vivent toujours chez leurs parents, comme de grands enfants. On ne peut interroger la notion d'enfance, sans interroger le concept d'adulte. Car penser que l'adulte est l'être le plus indépendant qui soit est non seulement faux mais pernicieux. Faux, car nul ne peut vivre sans relations sociales, sans aide et sans répartition sociale du travail. D'autre part, cela crée la dépendance économique des enfants, à qui l'on ne donne pas le droit d'avoir une pratique économique en leur nom car on les en imagine incapables.

Karoline aidée de Pirouli et Leïla



1. Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, 1960.

Si le travail d'Ariès fut réellement précurseur et ouvrit la porte à d'autres travaux innovants sur l'enfance, quelques critiques soulignent à juste titre certains excès interprétatifs et son oubli de l'histoire du nourrisson.

2. Marcel Mauss, *Essai sur le don*, article paru en 1923, édité dans PUF (Quadrige), 19XX.

3. Bernard Stiegler, *La Technique et le temps*, tome 5 : « Le défaut qu'il faut », Galilée, à paraître.

4. Éd. Tahin Party, 2002.



BELLE-ÎLE-EN-MER LA RÉVOLTE DES ENFANTS BAGNARDS!

LE 27 AOÛT 1934, il y eut une révolte des enfants bagnards de la colonie pénitentiaire du Palais à Belle-Île-en-Mer, qui se termina par une « chasse à l'enfant » organisée par les autorités locales, à laquelle participèrent les habitants de l'île, aidés par les touristes du moment.

Vingt francs à qui ramenait un de ces « sauvageons » de l'époque... C'est peut-être en souvenir de cette « épopée civique » que le sieur Chevènement revient régulièrement passer des vacances à Belle-Île ? Heureusement, la presse parisienne s'empara de ce « fait divers » pour ouvrir le débat sur les bagnes d'enfants, qui fermèrent après la guerre... pour devenir des « maisons de correction ». Celle de Belle-Île ferma en 1978!

Localement, vous n'entendrez personne parler de ce haut fait

de résistance contre les enfants-mutins, pas plus que vous ne pourrez savoir où se trouvent les restes des baraquements de la prison ; il a fallu que l'on demande aux gendarmes où se trouve ce lieu si secret qu'il n'est nullement indiqué ; c'est pas bon pour l'tourisme M'sieur-Dame que de rappeler ces choses-là, nous a-t-on dit !

L'ignominie reste présente par quelques ouvrages dans les librairies de l'île, et par ce magnifique poème de Jacques Prévert, présent sur le caillou au moment des faits.

On aurait dû voir le film, si le gouvernement du front populaire ne l'avait pas censuré à l'époque. Ou si *La Fleur de l'âge*, de Marcel Carné, sur un scénario de Prévert, fut terminé en 1950.

Amis, si tu vas à Belle-Île : souviens-toi !



DOSSIER

AUTEURE DE **INSOUMISSION À L'ÉCOLE OBLIGATOIRE** ET DE **LES CAHIERS AU FEU**, L'ÉCRIVAINNE CATHERINE BAKER A RÉFLÉCHI, DANS SON DERNIER OUVRAGE, À LA PRISON ET, PLUS LARGE-MENT, À L'EXISTENCE DE LA PUNITION. ELLE NOUS EXPLIQUE EN QUOI LE FAIT D'INTERROGER LA CULPABILITÉ ET L'OBÉISSANCE REVENT EN FAIT À S'ATTAQUER AU FONDEMENT DE NOS SOCIÉTÉS AUTORITAIRES.

L'APPRENTISSAGE DE LA SOUMISSION

Entretien avec Catherine Baker
Propos recueillis par Leïla
mis en forme par Caro

Quelles ont été vos premières motivations lorsque vous avez commencé à écrire sur l'école ?

L'école est peut-être le maillon le plus fort de notre enchaînement dans la société à l'heure actuelle. C'est à l'école que les gens apprennent à obéir. C'est à l'école que les enfants apprennent qu'il y a le maître et l'inférieur. C'est l'école qui nous apprend une certaine vision de la démocratie. Par ailleurs, on nous explique que c'est là où on apprend la vie en collectivité. Je suis persuadée que la vie collective, de force, pour des petits, ne peut que les amener à perdre toute confiance en eux et en leur individualité. À l'heure actuelle, les discours officiels le disent, on n'a plus la prétention d'apprendre à lire et à écrire aux enfants. Ce qu'on veut, c'est juste les socialiser. Mais socialiser les enfants veut dire leur apprendre qu'il y a des chefs, qu'il y a des faibles... Dans les années soixante-dix, une partie de ces faits avait été soulevée à gauche, la droite ne se préoccupant

pas du tout de cette question, à vrai dire. La gauche a eu son mot à dire dans la défense de l'école laïque, gratuite et obligatoire. Ce sont donc eux qui ont été les plus heurtés par les deux livres que j'ai écrits sur le sujet.

Vous ne vous contentez pas de dénoncer les abus ou les errances de l'école. Vous vous attaquez au fondement même de cet enseignement de masse des mineurs.

Je ne suis pas contre l'école, mais contre l'école obligatoire. Je rêve d'une école qui soit ouverte à tous et à toutes les classes d'âge. En effet, les classes d'âge aussi me font bondir. La plupart des gens qui n'ont pas mis leur enfants à l'école ne disaient pas «mon enfant n'ira pas à l'école», mais «mon enfant ira à l'école, s'il veut y aller, quand il le voudra». Car elle est aussi un lieu de l'oppression d'un adulte supposé savoir, sur celui qui ne sait pas. L'oppression du savoir est une des oppressions les plus ravageuses. On reproduit ainsi le schéma de la

domination sociale. Des personnes comme Bourdieu avaient fait ce travail et cette constatation bien avant moi. La promotion sociale n'existe absolument plus aujourd'hui, bien qu'on nous dise sans arrêt le contraire.

En général, on considère l'enfant comme un être inférieur, en formation.

L'adulte est supérieur à l'enfant, c'est évident pour tout le monde : cette supériorité est soi-disant naturelle. Pour l'opinion, les enfants n'existent pas en tant que tels. Ils n'existent pas dans le présent, ce sont des êtres futurs. «Un jour» ils seront mais, pour l'instant, ils ne sont pas. Cela m'a toujours heurtée. Un enfant, c'est toujours un «plus tard» : «Plus tard, tu comprendras», «Plus tard, tu feras ce que tu veux», «Plus tard, tu seras libre», etc. Quand on est enfant, on n'est pas seulement vu comme une pâte malléable, mais aussi comme un sous-individu. L'enfant est un projet, un projet de ses parents, de son entourage, de la

A LIRE



Pourquoi faudrait-il punir ?
Sur l'abolition du système pénal
Catherine Baker,
Tahin Party.
Texte intégral
disponible sur
www.tahin-party.org





société. C'est un individu qui subit énormément de pressions. Les enfants ne sont pas reconnus pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils seront. Selon que l'on a besoin

nuît, il va faire froid». Il faut penser pour le bébé qu'il aura besoin d'une couverture ou qu'il risque de se blesser avec du charbon rouge. Mais la grande distinction est qu'il faut le faire, non pas parce que c'est un

personnes avec qui il veut vivre. Ce n'est pas forcément avec ses parents. À la vue des conditions de vie qui sont les nôtres dans cette société patriarcale et capitaliste, on ne peut pas demander aux enfants comment

Les enfants ne sont pas reconnus pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils seront.

de cadres dans tel domaine, de techniciens dans tel autre, on va orienter les enfants vers ces filières.

L'oppression que subissent les enfants est invisibilisée car on la décrit comme naturelle, comme vous l'avez rappelé. «Naturelle», de la même manière qu'on a pu décrire comme «naturelle» l'oppression exercée sur les esclaves, sur les ouvriers, etc.

Bien sûr, tout comme l'oppression des femmes, le pouvoir exercé sur les enfants est donné comme naturel. Ce sont des êtres faibles, ignorants, que l'on doit éduquer. Ils sont donc considérés comme inférieurs par rapport aux adultes. Il y a des sociétés où l'institution scolaire est moins forte et féroce que la nôtre, on sait donc bien que cette oppression supposée naturelle ne l'est pas tant que cela. Prenons l'exemple de nombreux pays où les enfants de cinq ou six ans ont une autonomie totale et un rôle social dans la société. Ainsi, au Sahara, il m'est arrivé d'avoir été prise en stop par une voiture conduite par un enfant de sept ans. On peut les comparer à des esclaves, à la différence que les enfants sont entourés par l'idée de protection. Dans notre société, on est censé protéger les «faibles». L'enfant étant faible, il a besoin d'une protection. Je ne pense pas qu'on dise cela d'un ouvrier ou d'un esclave. Par contre, les femmes sont également vues comme faibles, comme des personnes à protéger. Cette notion de protection est très intéressante. Il est entendu qu'un enfant de deux mois ne va pas vous dire: «Donne moi une couverture de plus car, cette

inférieur, mais parce qu'il ne sait pas encore. J'ai reçu récemment des amis d'Angleterre, et au moment de traverser, je leur ai signalé le sens de la circulation, parce que cela ne leur vient pas immédiatement à l'esprit. Avec un enfant, on doit l'avertir des dangers de la même manière qu'avec un ami. Cela va de soi d'être prévenant avec des gens que l'on aime. Ce n'est pas de la protection dont il faut user, mais de l'aide. Le savoir est une très grande oppression, peut-être la plus grande. Quand on dit que les enfants sont insouciant, en fait, on dit qu'ils ne savent pas. Mais les enfants sont très souvent soucieux et malheureux, ils vivent les choses très profondément.

Dans «Insoumission à l'école obligatoire», vous abordez aussi la question de l'appartenance. Est-ce que les enfants appartiennent à quelqu'un?

Dans nos sociétés, les enfants appartiennent à leurs parents. Mais j'ai connu énormément de personnes, dans les années soixante-dix, qui rêvaient d'aller vivre dans des kibboutz, où les enfants n'appartenaient plus à leurs parents mais au groupe. J'ai également connu des tentatives libertaires de vie en communauté où il y avait quand même cette idée que nos enfants ne nous appartiennent pas, mais en plus atténué que dans les kibboutz, c'étaient plutôt des expériences de partage des tâches éducatives et des responsabilités. De grandes réflexions sont nées de ces expériences. L'idée d'appartenance n'est pas simple du tout. L'idéal, c'est que l'enfant puisse choisir les

ils veulent vivre. Mais les personnes qui on vécu dans des communautés dans les années soixante-dix, comme c'est mon cas, en gardent de très beaux souvenirs de partage, de solidarité, d'échange éducatif. On parvenait à faire entièrement confiance aux enfants.

Selon vous, peut-on éduquer sans enfermer et sans conditionner?

Il ne faut pas jouer sur les mots. Éduquer signifie conduire étymologiquement. Peut-on conduire un





enfant où il le désire? Peut-on vivre avec un enfant sans exercer une pression sur lui? Il y a hélas des évidences. Si on vit avec un enfant, on lui transmet notre langue, un certain type de vocabulaire, même

L'école est devenu un foyer de surveillance des enfants qui les laissent rentrer chez eux le soir.

A LIRE

Insoumission à l'école obligatoire
Catherine Baker,
Bernard Barrault,
1992.

Les cahiers en feu
Catherine Baker,
Bernard Barrault,
1988.

notre niveau de langue. Mais on peut élever son enfant vers l'avenir et vers ce qu'il veut.

L'éducation telle qu'on la conçoit dans notre société passe aussi par la punition ou la récompense, qui permettent d'exercer une pression sur l'enfant pour le manipuler.

L'éducation sans punition fait partie des choses que vous réclamez. Comment est-elle possible?

Quand je disais, par exemple, qu'on peut espérer conduire un enfant où il veut, on peut comparer cela à l'idée que, si je vais un voyage au Japon, j'espère qu'on va m'éduquer, c'est-à-dire qu'on va m'initier à des choses qui m'intéressent. Mais si l'on entend «éducation» dans le sens de «dressage», alors là, bien entendu, l'éducation devient inacceptable. Le mot «éducation» lui-même est donc perverti, car

on peut lui faire dire des choses opposées. L'idée de punition, qu'il s'agisse d'enfants ou de criminels, est évidemment une abjection. Mon dernier livre, *Pourquoi faudrait-il punir?*, traite du droit pénal. Je ne vois pas pourquoi on punirait qui que ce soit, et pas plus un criminel que quelqu'un d'autre, tout simplement parce que ça ne sert à rien : ça ne peut aider ni la victime, ni le criminel, ni la société. J'ai étudié tous les arguments qu'on m'a avancés et je ne vois pas leur utilité. Pire, je vois à quel point cela nous use : nous sommes pourris par cette société de vengeance, qui veut, entre autres, punir l'individu malfaisant. A une malfaisance, au sens le plus large du terme, on en ajoute une autre : il a fait du mal, donc on lui fait du mal ! S'il s'agit d'un individu normalement constitué, lui aussi voudra ensuite faire du mal à celui qui lui a fait du mal. Ça peut durer longtemps et ça fait effectivement des millénaires que ça dure. Malheureusement, je ne pense pas que cela puisse s'arrêter d'un coup. En revanche, on a vu des systèmes s'écrouler ! Il y a des systèmes religieux, des civilisations, par exemple, qui se sont effondrés, et je pense que le droit pénal peut s'effondrer...

On peut poursuivre cette réflexion très intéressante sur la punition, en faisant un parallèle entre l'école et la prison.

L'école est basée sur la punition, mais on pourrait concevoir une école sans punition ni récompense. Cependant, dans la mesure où nous sommes traditionnellement dans une culture du dressage, et non du partage des connaissances, on s'est mis en tête qu'on ne pouvait rien apprendre aux enfants sans punition. Encore une fois, je pense qu'on pourrait imaginer des écoles non obligatoires qui seraient ouvertes, un peu partout, et fonctionnant sans punition. Le caractère obligatoire de l'école participe activement à entretenir la punition comme principe éducatif : les enfants sont obligés de se soumettre,

étant donné qu'ils sont obligés d'aller à l'école. Ils ne peuvent pas, par exemple, changer de classe s'ils préfèrent suivre les cours de tel enseignant... À l'intérieur de l'école, les adultes peuvent pratiquement tout se permettre, car les enfants n'ont pas d'autre choix que de continuer à y venir. Je ne blâme pas les enseignants, je n'ai rien contre eux. Certains subissent même des punitions s'ils ne respectent pas le règlement de l'école, avec le système de l'inspection. Par contre, je suis en colère contre un certain nombre de syndicats d'enseignants qui ne cherchent pas à modifier cet état de fait.

Pour en revenir à la punition, elle peut prendre plusieurs formes. Celle qui est la moins remise en question est celle qui consiste à dire à un enfant : «Écoute, tu ne veux pas venir en cours : libre à toi, on ne va pas te crier dessus mais, par contre, tu ne passeras pas en classe supérieure, tu n'auras pas ton diplôme». C'est quand même une des plus grandes punitions et une revanche du corps social sur l'enfance. L'application de la loi et des règles est la même à l'école et en prison. La loi est la même pour tous avant d'entrer à l'école et de pénétrer en prison. On ne demande pas à un détenu incarcéré de respecter la loi française, mais le règlement, c'est la même chose à l'école. Tout lieu d'enfermement obligatoire fonctionne sur ce principe. Que ce soit à l'école, en prison ou dans tous les lieux d'enfermement, on ne peut pas faire de cas particulier pour les individus. Ce qui veut dire qu'on ne vous considère plus comme des personnes, mais comme une masse, et une masse à surveiller. L'école est devenu un foyer de surveillance des enfants qui les laissent rentrer chez eux le soir. S'ils sortent de la norme, ils vont en pensionnat et ne rentrent chez eux que le week-end. S'ils ont un comportement qui sort encore davantage de la norme, ils se retrouvent en foyer d'éducation surveillée, dont ils ne peuvent pas sortir du tout. L'école est un lieu d'enfermement.



L'ÂGE DE TOUTES LES DOMINATIONS

QUAND ON SE PENCHE sur ce que les adultes font subir aux enfants partout dans le monde, impossible de croire que ceux-ci les «protègent»: au Nord comme au Sud, la vie des enfants est au contraire sacrifiée et méprisée. Face à des êtres qu'ils refusent de voir comme des égaux, les adultes punissent, exploitent, violentent, prostituent, abusent, affament, tuent. Avec un enfant, tout semble permis. «Mineur» ne veut-il pas dire «inférieur»?

SANTÉ

Plus de trente mille enfants meurent chaque jour de maladies qui pourraient être évitées, notamment parce qu'il existe des vaccins contre la diphtérie, la tuberculose, la coqueluche, la rougeole et le tétanos... Le fléau majeur reste le sida, qui fabrique des orphelins par millions et contamine directement les enfants, y compris par voie intra-utérine.

SOURCES:
Unicef; OMS;
Handicap international;
**Un monde qui
dévore ses enfants.**
de Claire Brisset,
Liana Liévi.

VIOLENCE

Comme pour les femmes, l'endroit le plus dangereux pour les enfants reste le foyer. 60% des enfants d'Europe et d'Asie centrale sont victimes de violences ou d'agressions de la part de leurs parents et des personnes qui les gardent. En Europe, la violence familiale tue chaque jour quatre enfants de moins de 14 ans.

En France, pour 46% des violences, c'est le père qui maltraite; dans 25% des cas, la mère. Les violences physiques sont les plus importantes, viennent ensuite les négligences graves (dénutrition, etc.), puis les abus sexuels et la cruauté mentale. La maltraitance des nourrissons est fréquente: cinq cents cas annuels de jeunes enfants atteints par le «syndrome du bébé secoué» sont signalés (lésions du cerveau provoquant cécité, handicap mental, etc., et pouvant entraîner la mort).

Aujourd'hui, les institutions sont saisies principalement pour des cas de conflit parental dans lequel les enfants sont pris en otage; en second, viennent les conflits concernant l'école; en troisième, les atteintes aux droits des mineurs étrangers, qui ont doublé entre 2003 et 2004.

GYNOCIDES

Bien entendu, dans notre système patriarcal, les petites filles subissent une oppression accrue: assassinats de masse à la

naissance en Inde et en Chine, excision en Afrique, assignement aux tâches domestiques dès l'âge de la marche sur certains continents, alphabétisation et accès aux soins moindres que les garçons, exploitation sexuelle accrue, etc.

PAUVRETÉ

Dans le monde, un enfant sur deux vit dans la pauvreté. En France, elle concerne un million d'enfants. Cela concerne surtout les familles monoparentales (1,51 million) au niveau de vie inférieur à celui des couples avec enfants. Selon l'Observatoire du samu social de Paris, le nombre de femmes sans abri est en augmentation constante (plus 121% entre 1998 et 1999), en sachant que 20% d'entre elles sont accompagnées d'enfants. Chaque année, trois mille enfants arrivent seuls en France, principalement à Marseille, et n'ont souvent d'autre choix que de vivre dans la rue.

EXPLOITATION

La course au profit se fait sur le dos des enfants. On estime à 70% la proportion d'enfants dans les pays en développement travaillant dans l'agriculture, l'artisanat, la mine, l'industrie, le recyclage des ordures, etc. Les patrons «préfèrent» les mineurs car ils coûtent beaucoup moins chers, ne sont jamais syndiqués, sont plus dociles – un enfant qui travaille reverse en général son salaire à ses parents – et plus efficaces que les adultes dans certaines tâches (ramassage du thé, fabrication des tapis, déminage, etc.). Dans l'industrie indienne, le salaire des enfants représente moins de la moitié de celui des adultes pour le même rendement.

La prostitution, qui s'est organisée aux Philippines suite à la présence de l'armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale et en Thaïlande suite à la guerre du Vietnam, touche aujourd'hui de plus en plus d'enfants. On estime qu'environ un million d'entre eux et elles (en majorité des filles) sont exploités-e-s chaque année par cette industrie en pleine croissance, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, aussi bien pour le plaisir des locaux que des touristes.

GUERRE

Les guerres actuelles, qui tuent, blessent et traumatisent de plus en plus de civils, ciblent de plus en plus les enfants. La moitié des victimes civiles des mines sont des enfants. Les designers industriels vont jusqu'à imaginer des mines «papillons» colorées, voire camouflées en poupées, pour attirer les enfants! Grâce à ce subterfuge, les gosses ramènent à la maison la «mine-jouet», qui peut alors exploser en faisant davantage de victimes... Trente mille enfants sont eux-mêmes transformés en bras armés des militaires. Plus des trois quarts des réfugiés et déplacés dans le monde sont des femmes et des enfants.



FACE AU «REPLI SUR LA SPHÈRE PRIVÉE», IL APPARAÎT URGENT DE RÉACTUALISER LA CRITIQUE DE LA FAMILLE. D'AUTANT QUE LES ANALYSES DE RONALD LAING ET DAMD COOPER, LES FONDATEURS BRITANNIQUES DE L'ANTI-PSYCHIATRIE, N'ONT PAS PRIS UNE RIDE : LA FAMILLE EST TOUJOURS LE LIEU INITIAL DE L'ALIÉNATION POUR L'INDIVIDU, QUI, PROPRIÉTÉ DE SES PARENTS, APPREND À SE CONSTRUIRE DANS L'ABNÉGATION.

LE CARCAN FAMILIAL

RARES SONT LES ENFANTS échappant à l'institution scolaire, mais encore plus rares sont ceux échappant à l'institution familiale. Parce que la famille est aujourd'hui encore trop souvent considérée comme une forme instinctive d'organisation sociale, condition *sine qua non* du bon développement psychique et affectif des enfants, il est urgent de renouer avec sa déconstruction, sans se limiter à la critique de l'autorité parentale et de la famille «bourgeoise» traditionnelle. Bien que son visage ait énormément changé ces trente dernières années, la famille reste en effet un appareil idéologique fondamental, véritable siège de la construction sociale de l'enfance et des dynamiques de soumission et de domination en découlant. Un des apports fondamentaux de la psychanalyse à la compréhension des mécanismes familiaux est certainement d'avoir démontré que l'histoire de l'enfant commence bien avant sa conception et sa naissance, imprimant dans sa chair un passé dont il n'est pas le maître, faisant de son esprit «une sorte de mausolée, de cimetière hanté où les fantômes de plusieurs générations vivent toujours»¹. De nombreux enfants débutent leur existence en prenant place dans un espace pré-défini, déterminé par l'intériorisation d'une série d'événements et de relations familiales bien antérieurs à leur naissance. La famille excelle à créer des rôles prédéterminés plutôt que d'établir les conditions qui permettront à l'individu de prendre en charge son autonomie. Elle se livre donc à un véritable endoctrinement en lui insufflant des désirs qui lui sont extérieurs, en le poussant à devenir ce que les autres veulent qu'il soit, à se conformer enfin à un statut social qui l'éloigne de lui-même. L'antipsychiatre Ronald Laing utilise à ce

propos la métaphore de l'hypnose: l'hypnotisme consiste à suggérer plutôt qu'à ordonner, à dire à quelqu'un ce qu'il est plutôt que ce qu'il doit être. «Tu es un bon garçon», «tu es une gentille fille»: autant de phrases permettant aux parents d'hypnotiser leurs enfants et de les plonger dans un état de sommeil, de les enfermer dans le carcan rigide de l'enfant idéal et idéalisé.

LA REPRODUCTION DES DOMINATIONS

Cette perte d'identité orchestrée par la famille passe par la réification de l'enfant, transformé en pure mécanique d'adaptation au monde. Réceptacle des névroses et des angoisses adultes, l'enfant devient au sein de sa famille objet de (luttes de) pouvoir tout autant qu'objet de culte (mythe de l'innocence enfantine et de l'enfant sans problèmes) et de valorisation sociale, destiné à coller au plus près de l'image de la «famille heureuse». Une réification que viendront renforcer l'école et l'hôpital, achevant de le transformer en objet d'étude, classé et sérialisé à l'infini (enfant inactif ou suractif, adolescent en crise, etc.). David Cooper considère l'école et l'institution psychiatrique comme deux des trois moyens de défense, avec la prison, dont dispose la famille contre l'autonomie de ses membres, autonomie porteuse de transgression. Manifestation parmi d'autres de ce désir d'autonomie, la paranoïa, redéfinie par les antipsychiatres comme une forme de protestation poétique contre la soumission à l'invasion des autres et contre la perte d'identité en découlant, s'oppose dès lors à l'*éknoia*, l'état «normal» du citoyen modèle. Plus globalement, tout enfant est aux yeux de David

DICTIONNAIRE DU MAÎTRE, OU GÉNIE SÉMANTIQUE DE LA BOURGEOISIE

BIOLOGIE le corps humain réinterprété selon l'intérêt du Maître. Destin l'ordre du Maître attribué à l'Univers et donc inéluctable.

HARMONIE silence des opprimés.

DÉSORDRE voix des opprimés.

ENTRER DANS LA VIE être inséré dans le processus d'exploitation.

NORMAL adapté au même.

ADULTE intégré volontaire ou aveuglé.

ENFANCE apprentissage de l'exploitation.

ENFANTS classe privée d'autonomie.

ADOLESCENTS se dit quand «enfant» devient trop ridicule à dire.

ÉDUCATION réduction aux normes imposées par l'Entreprise.

BONHEUR DES ENFANTS réduction sans douleur.

SEXUALITÉ mot. Sert à neutraliser l'énergie sexuelle.

ÉDUCATION SEXUELLE détournement de cette énergie vers la reproduction.

LIBÉRATION SEXUELLE création d'un nouveau marché.

CULPABILITÉ peur d'être puni.

FAMILLE unité de production contrôlée par l'entreprise.

MARIAGE oui au pouvoir sur les enfants.

AMOUR huile permettant le jeu de l'institution familiale.

AMOUR FAMILIAL bannière bleue et rose sous laquelle est présentée au public le rapport parents-enfants, quel qu'en soit le vécu réel.

AMOUR MATERNEL au premier plan. Le plus ancien historiquement. Solidement ancré sur

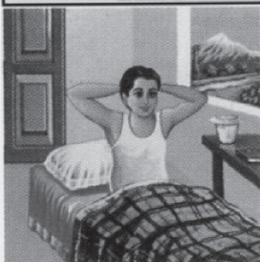
la «biologie» et le «destin» féminins. Exalté par une campagne séculaire d'affiches artistico-religieuses. Complexe socio-émotionnel manipulé aux fins de tenir les femmes à l'écart de la vie publique.

AMOUR PATERNEL un peu en retrait sur la photo. D'invention récente. Sa force tranquille est appelée à soutenir l'édifice, qui donne des signes d'affaïssement.

AMOUR FILIAL récent. Également ancré sur la «biologie». Sacré: au plus léger doute émis à son endroit, des cris de douleur s'élèvent, poussés par les adultes. Amour filial a pour fonction de graisser les rouages de transmission de la loi du Maître, et d'anesthésier la conscience durant les opérations mutilantes.

Extrait de **Les Enfants d'abord**, Christiane Rochefort, Grasset (1976).

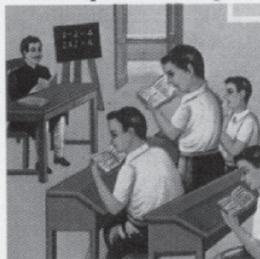
AN IDEAL BOY



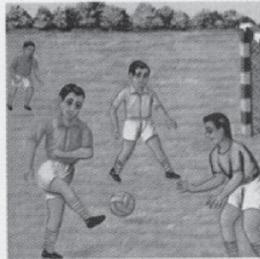
Gets up in the morning.



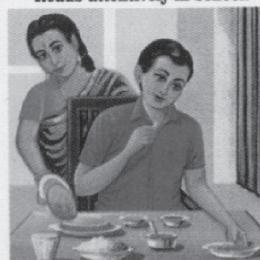
Brushes teeth daily.



Reads attentively in school.



Takes part in games.



Is in time for meals.



Salutes parents.

Cooper un révolutionnaire et un visionnaire, au moins en germe, jusqu'à ce que l'endocrinement familial n'atteigne un point de non-retour, et se trouve ensuite relayé par l'endocrinement scolaire.

Le système familial vise donc à mettre fin au libre développement de la spontanéité et de l'imagination de l'enfant, jugées bien trop subversives, pour leur substituer les codes et les normes de la société. C'est le premier lieu de la socialisation de l'enfant, conçu pour lui inculquer les freins et les valeurs destinés à faire de lui un bon citoyen, conditionné et obéissant. Il n'est pas étonnant que la division introduite par la famille entre éduqué et éducateur se retrouve dans toutes les structures des sociétés fondées sur l'exploitation. Partout à l'école et à l'université, dans les usines et les bureaux, les hôpitaux et les administrations, se profilent les figures tutélaires du père, de la mère, de l'oncle ou du grand frère, destinées à reproduire à l'infini les rôles de dominés et de dominants indispensables à la bonne marche de la société capitaliste. Lieu de reproduction des dominations par excellence, la famille permet aux individus de projeter sur leur propre famille d'adoption le conditionnement qu'ils ont subi durant leur enfance, et de confirmer ainsi ce système des rôles en les faisant à leur tour passer du statut de dominé à celui de dominant. Instrument de conditionnement idéologique essentiel, la famille est là pour nous déposséder de nous-mêmes et nous permettre d'intérioriser et de sublimer les structures d'autorités sans jamais les remettre en question. Et cette intériorisation initiale des structures familiales poursuit l'individu bien après son enfance, quel que soit son éloignement, faisant de la famille un ennemi polymorphe, à la fois extérieur et intérieur, réel et fantasmé.

« NOUS, NOTRE FAMILLE, NOTRE ÉTAT »

La cellule familiale n'apprend donc pas à l'enfant comment survivre en société, mais comment s'y soumettre. Lieu d'a-

liénation plutôt que d'épanouissement, elle est à la fois contrôle du temps, de l'espace, de la parole et du corps, et non pas ce terrain d'expérimentation qui permettrait à l'enfant de prendre conscience de sa propre individualité. Contrôle du temps, elle impose à l'enfant le rythme et l'emploi du temps de la société; contrôle de la parole, elle l'écartèle entre dit et non-dit, dicible et indécible; contrôle de l'espace, elle trace une frontière implicite entre le dedans et le dehors, le Nous familial se construisant dans l'opposition à un Eux étranger: « Nous, notre famille, les familles de notre famille, notre école, notre église, notre ville, notre État, notre pays, notre téléviseur, nos meubles et notre tante Jessie sont réels et vrais; nous pouvons avoir confiance les uns dans les autres et nous avons une vie "pleine". [...] Et ceux pour qui NOUS n'existent pas n'existent pas »¹. La famille comme système de connivence n'existe que par l'implication de tous ses membres, implication permettant à chacun de se soumettre aux autres, et de faire que les autres se soumettent à soi. Une de ses forces est de faire intégrer à l'enfant l'idée que c'est la cellule familiale que l'on doit protéger, et non pas les individus en son sein. L'expérience de la famille comme première forme d'abnégation sociale, qui permettra par la suite au travailleur de défendre son entreprise plutôt que ses collègues, au militant de défendre son Parti plutôt que ses membres, au citoyen enfin de défendre sa Patrie plutôt que ses congénères.

La préservation de la famille, rattachée à la préservation de soi et de son monde artificiel, se présente ainsi comme sécurité illusoire « qui étouffe le doute et qui par conséquent détruit dans la vie ce qui nous donne le sentiment de la vie elle-même »². Il existe une véritable mythologie de la famille, assez forte pour faire oublier l'expérience concrète, charnelle, au profit d'une vision idéalisée et inexistante de l'épanouissement familial. Tout est fait pour que personne ne puisse douter de sa capacité à engendrer santé mentale et bonheur, et risquer ainsi de rendre visibles ses fonctions politiques et ses mécanismes de perpétuation des normes sociales. La famille fonctionne grâce à des règles qui ont pour but de rendre inexistant ce qu'elles veulent refouler. Ce refoulement accompli par chaque membre n'est rendu nécessaire que parce que les règles familiales l'exigent. Et quiconque osera braver ces règles sera confronté au poids de la culpabilité (en jeu dans toutes les contraintes sociales), sentiment inculqué dès l'enfance, et qui ressurgira à chaque fois que l'on tentera de braver des règles sociales.

Plus les normes sociales sont profondément programmées en nous et plus elles nous apparaissent comme des lois naturelles. Il en va ainsi de la famille, première forme de conditionnement social, conçue pour nous faire croire que nous pourrions trouver en elle sécurité et équilibre, alors même qu'elle est insécurité et violence feutrée. Mais la famille doit aussi exister pour nous pousser à dépasser le conditionnement qu'elle nous a fait subir. Se détacher de sa famille, comprendre son passé, sont donc des étapes indispensables à l'affirmation spontanée de son autonomie vis-à-vis du système. Ce, afin de devenir non pas objet du désir des autres, mais sujet de notre propre désir, et de renouer ainsi avec le langage oublié de notre enfance. **Anne Quadri**



1. Ronald D. Laing, **La Politique de la famille**, Stock (1972).

2. David Cooper, **Mort de la famille**, Seuil, coll. « Points Essais » (1972).



HORS DU CADRE PARENTAL ET SCOLAIRE, LES RELATIONS ENTRE ADULTES ET ENFANTS DIMINUENT ET, À CAUSE DES LOIS, SONT DE PLUS EN PLUS ASEPTISÉES. FORMATEUR À L'ÉCOLE DE FORMATION PSYCHOPÉDAGOGIQUE, AUTEUR DE **TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES** ET FONDATEUR DE L'ASSOCIATION **INTERMÉDES**, **LAURENT OTT** DÉCRIT COMMENT CE DÉFICIT RELATIONNEL À L'ŒUVRE, ENTRE AUTRES, DANS LE DOMAINE DES LOISIRS, IMMERGE LES ENFANTS DANS UNE SOLITUDE INQUIÉTANTE.

LA SOLITUDE DES ENFANTS

LE PHÉNOMÈNE commence à être assez ancien, mais il doit cependant être encore souligné car il n'est pas visible du premier coup d'œil : la situation des enfants en France et dans les principaux pays de l'Union européenne, pour être de plus en plus au centre de mesures, de lois et de réglementations sophistiquées, reste toujours préoccupante. En effet, si l'action des services spécialisés et des professionnels de l'enfance est de plus en plus encadrée, surveillée, réglementée, soupçonnée même, cela ne veut nullement dire que les enfants

seraient de mieux en mieux accompagnés dans la vie sociale. La multiplication des services et des activités de loisirs et parascolaires ne doit pas venir faire écran à l'envers du phénomène : il existe de moins en moins d'adultes qui seraient chargés de l'accompagnement et de l'encadrement d'un même groupe d'enfants vivant à proximité, sur le long terme. Quant aux parents, pour schématiser, on peut malheureusement, et de plus en plus souvent, les ranger en deux catégories : d'une part, ceux qui sont toujours plus absorbés par leur travail, déplacements, stages, formations, et qui sont très absents ; et ceux qui, pour être exclus de la vie économique, sociale et culturelle, ont beau être présents à la maison, n'en sont pas moins dans l'impossibilité d'assurer un réel accompagnement dans l'environnement social et culturel urbain. Bref, les bulletins municipaux de la plupart des villes ont beau ressembler à un catalogue de coqagne avec leur lot d'activités (le plus souvent directement ou indirectement payantes), il n'en reste pas moins que de très nombreux enfants des villes passent l'essentiel de leur temps libre enfermés chez eux, ou dans les espaces publics tout proches, dans une effrayante solitude, parfois entrecoupée par un trop bref séjour ou une activité sans lendemain...

DE MOINS EN MOINS DE CONTACTS AVEC LE QUARTIER

La solitude relationnelle que subissent les enfants des villes est due à la baisse des relations sociales et des solidarités qui caractérisaient les milieux sociaux organisés qui comportaient une très forte dimension d'accompagnement et d'encadrement de l'enfance. Il ne reste plus grand chose de ces traditions, à part les mouvements d'éducation populaire et les mouvements scouts. Cette baisse d'influence de l'accompagnement de l'enfance au quotidien est le résultat d'une forte

professionnalisation des métiers de l'enfance, de l'animation et de l'éducation, qu'on ne saurait déplorer. Cependant, les structures professionnelles, d'abord municipales et associatives et, de plus en plus, privées, connaissent un double mouvement qui caractérise leurs pratiques éducatives : l'atomisation des groupes de vie d'enfants et de leur temps.

Quand l'enfant fréquente un dispositif d'animation, culturel ou social, il y est de moins en moins souvent mêlé aux enfants de son quartier. C'est une nouveauté que l'on n'a pas

assez signalée ou étudiée. De nombreuses communes centralisent leurs centres de loisirs et n'y intègrent plus qu'une fraction de leur population enfantine, ceux dont les parents travaillent, ceux qui sont inscrits, ceux qui sont à jour dans leurs cotisations et leurs factures. De nombreuses maisons de jeunes ne fonctionnent pas autrement.

Tous ces éléments concourent à limiter l'effet de socialisation des enfants dans leur environnement réel et proche. À la confrontation régulière et soutenue des enfants du voisinage se substitue la rencontre avec des enfants du même milieu, mais auprès desquels on ne vit pas ; on y perd la rencontre de l'hétérogénéité et le suivi de relations durables. C'est ainsi que, dans une même ville, se côtoient sans se rencontrer des

Atomisation des groupes de vie d'enfants et de leur temps.

A LIRE

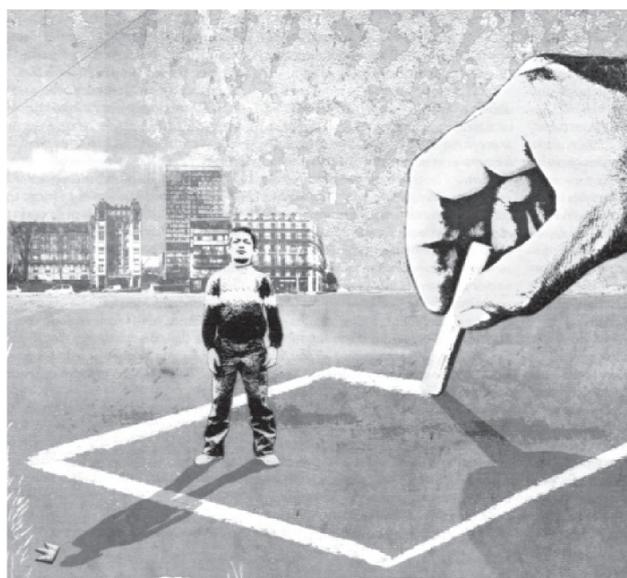


Travailler avec les familles. Parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative

Laurent Ott,
Erès, 2004

Alternatives au sécuritarisme en éducation

Actes d'une journée d'études organisée par Intermèdes avec le MES, Claris et l'Icem en juin 2002, éd. J. eunesse et Droit.



groupes d'enfants qui ne fréquentent ni les mêmes lieux, ni les mêmes intervenants et activités. Le phénomène ne serait pas nouveau s'il se limitait à un cloisonnement entre classes sociales; cependant, il s'est démultiplié y compris au sein des mêmes milieux, du même quartier. Seule l'école publique semble demeurer le dernier espace de socialisation un peu efficace. Jusqu'à quand?

DES LOISIRS « ZAPPING »

Cette atomisation « spatiale » se double d'une autre forme d'instabilité temporelle. Les enfants des villes et, singulièrement, des quartiers ont intégré des modes de fréquentation des structures de loisirs, éducatives, culturelles ou sociales, que l'on a baptisées trop facilement « zapping »: les enfants ayant tendance à ne venir dans les structures qu'à l'occasion d'événements ponctuels. Par ailleurs, de nombreux enfants commencent des activités sportives et ne les poursuivent pas en cours d'année; ils sont également très nombreux à avoir essayé, année après année, différentes disciplines, sans s'investir durablement dans aucune. Traditionnellement, les explications convoquées pour expliquer ce phénomène qui désoriente les équipes tiennent toutes en un jugement péjoratif sur les enfants et les familles: ils ne sauraient pas s'investir, ne souhaiteraient que consommer. Passent ainsi à la trappe d'autres explications bien plus pertinentes: c'est souvent au moment d'acheter du matériel coûteux, de réaliser des démarches administratives ou de se faire accompagner par des adultes disponibles (transport, etc.) que les enfants semblent abandonner. Ce type d'abandon traduit moins un souci de convenance personnelle que la difficulté des enfants à mobiliser des parents usés, découragés et en difficulté. En parallèle avec cette parcellisation des modes de fréquentation des structures et lieux éducatifs par les enfants, on trouve une autre parcellisation avec la spécialisation des intervenants professionnels. La figure de l'animateur généraliste est devenue rare et se trouve dévalorisée. L'animation socioculturelle est par ailleurs elle-même grandement concurrencée par d'autres structures spécialisées à dominante linguistique, culturelle, sportive ou artistique. Au sein même de l'animation socioculturelle, les spécialisations ont fait florès et on ne compte plus les animateurs qui ne contactent les enfants qu'à partir d'une discipline qu'ils ont fait leur, et qui semble leur conférer une plus grande légitimité professionnelle. On a ainsi vu se multiplier des intervenants d'une seule discipline qui n'ont pas vocation à travailler dans la durée et le quotidien avec les enfants. Leur conception du travail éducatif reste très empreinte d'un souci disciplinaire. Les particularités de l'enfant ne concernent ces animateurs que dans la mesure où elles affectent la participation aux activités qu'ils proposent.

LE QUOTIDIEN DÉVALORISÉ

D'une façon générale, le travail éducatif quotidien qui suppose la connaissance de l'enfant, la prise en compte de son

évolution et de sa famille, est partout en baisse dans les structures d'animation généralistes. Cela se traduit également par une certaine perte de valeur du temps passé ensemble dans ces structures, en dehors des activités. Globalement, les centres de loisirs ont développé ces vingt dernières années un fonctionnement inspiré par le modèle scolaire: le planning, les sorties mises en avant au détriment du temps du quotidien, etc. La construction de l'identité du groupe d'enfants, dans une structure qui a tendance à proposer un catalogue d'activités, est rendue difficile. Du coup, l'établissement des relations entre enfants et avec les adultes n'est souvent vécu que sur un versant réglementaire. On semble avoir perdu de vue l'importance qu'il y a pour les enfants à appartenir à

LA MAISON ROBINSON UNE ALTERNATIVE À L'INSTITUTION

IMPLANTÉE à Longjumeau, dans l'Essonne, l'association **Intermèdes** travaille sur de nouveaux types de médiations éducatives liés à la co-éducation et à l'initiative sociale et citoyenne. De 1999 à 2004, elle a animé la **Maison Robinson**, un espace gratuit ouvert aux enfants de tous les âges, mais aussi aux parents. Cette « permanence éducative de proximité », installée à la fois dans un appartement et dans l'espace public, six jours par semaine, accueillait des enfants de 7 à 13 ans qui, sans inscription préalable, pouvaient bénéficier d'un accueil individuel ou participer aux activités collectives (bibliothèque et ludothèque de rue, ateliers d'écriture, goûters, animations de quartier, etc.). Du fait de la liberté de circulation des enfants, la rue, investie par les jeunes, était devenu un lieu de vie.

Le but initial de la **Maison Robinson** était de lutter « contre la solitude enfantine » et d'offrir un soutien à la fonction parentale – les animateurs entrant en contact avec les parents par le biais des enfants. En s'appuyant sur la **pédagogie Freinet**, entre autres, en valorisant les liens, la réciprocité et des rapports basés sur la coopération et la confiance, les permanents de la **Maison Robinson** (de deux à cinq) ont su gagner la confiance des enfants et des adultes et réussi à toucher plus de deux cents jeunes et leurs familles. Les animateurs soutenaient également les enfants engagés dans des initiatives ouvertes sur l'espace social

et accompagnaient les jeunes les plus « fragilisés » et leur famille. Au fil des manifestations locales, des groupes de projets d'adultes et de parents ont vu le jour sur le quartier.

La **Maison Robinson** constitue un exemple d'action éducative ouverte et antisécuritaire. Elle a permis de revaloriser la présence des enfants dans les quartiers au lieu de la criminaliser, et donné l'occasion à ces mineurs et à leurs parents d'être acteurs dans leur environnement. Cette structure ouverte proposait un modèle de co-éducation prenant en compte l'environnement local, social, urbain, culturel et politique. Plutôt que de pénaliser les familles et de les dénigrer en les accusant de démission, il s'agit au contraire de lutter contre le désengagement éducatif des institutions, écoles ou structures de loisirs et de culture. L'action de la **Maison Robinson** se situe, en fait, au croisement de l'éducation populaire, de l'animation et du travail social. Ce fut également une action de développement communautaire, au sens d'une communauté non d'origine, mais à bâtir ensemble dans l'hétérogénéité. Malgré la fermeture de cette structure, **Intermèdes** poursuit sa contribution à des actes de recherche et à la capitalisation d'expériences éducatives innovantes, en faveur d'un développement social et éducatif local.

Site:

<http://fondation.intermedes.free.fr>



un collectif au sein duquel se construit l'identité personnelle en relation avec les autres. La représentation de l'enfant qui se dégage de ces pratiques est celle d'un enfant abstrait, isolé et consommateur d'activités.

Certes, on a vu se développer dans les quartiers ou dans leur proximité des formes d'accueil assez souples, souvent l'été. Cependant, ces modes d'accueil se caractérisent aussi par les limites d'âge, par une tendance massive à se cantonner au contexte sportif, par le fait que ces accueils ne sont en général pas suivis pendant l'année et sont souvent gérés avec peu de rigueur et d'exigence.

MOINS DE LIENS, PLUS DE LOIS

Cette perte de la construction de l'identité des groupes d'enfants comme groupes de vie a de nombreuses conséquences. L'enfant accueilli dans une structure sur-spécialisée ne peut

Des adultes capables de sortir de leurs activités habituelles et de partager avec les enfants l'incertitude, la nécessité d'apprendre et le risque.

faire l'expérience qu'il y est accueilli pour lui-même. Ses capacités d'expression dans une telle structure restent très limitées : toute expression intempestive de soi passe pour de la perturbation et les lieux d'accueil développent de plus en plus des panoplies complètes de mesures coercitives (règlements, permis à points, etc.). La « loi » y semble avoir pris toute la place au détriment du « lien ». L'intervenant lui-même ne sort pas indemne de cette inversion du couple « loi/liens » et de cette relégation de la dimension relationnelle et groupale au profit d'une technicité et d'une professionnalité réaffirmées. S'il semble y gagner une certaine valorisation, notamment aux yeux des familles, il apparaît pour les enfants comme en déficit perpétuel d'autonomie et de responsabilité. L'autorité de tels adultes, pour être réaffirmée dans des domaines très

limités, n'en ressort pas moins globalement affaiblie dès lors qu'il s'agit d'intervenir dans le quotidien des enfants, de régler leurs conflits ou d'aborder leurs difficultés personnelles. Ce déficit d'autorité se manifeste par la mise en cause des animateurs (la recherche des limites), ou bien par la désertion par les enfants qui auraient pourtant le plus besoin d'accompagnement.

Le gain de professionnalité et de reconnaissance recherché par les animateurs et les intervenants éducatifs cache ainsi un curieux revers : la compétence du technicien de l'animation signe souvent la perte de la conception même de l'accueil, du choix de la pédagogie, de la liberté d'entreprendre et de se lancer avec les enfants dans des aventures éducatives. Or, c'est ce genre d'adultes que les enfants, aujourd'hui comme hier, souhaitent rencontrer et fréquenter : des adultes capables de sortir de leurs activités habituelles et de partager avec les enfants l'incertitude, la nécessité d'apprendre et le risque. Autant dire que ceux-ci n'en rencontrent plus beaucoup...

POUR UN RÉEL ACCOMPAGNEMENT DURABLE

Pourtant, les modes d'action à mener sont bien connus et évoluent peu. Il s'agit d'instaurer dans la proximité des lieux de vie des enfants des espaces qui leur soient ouverts ; c'est-à-dire des formes d'accueil basées sur le volontariat, libres, gratuites, sans démarche administrative préalable, qui permettent aux enfants de partager des expériences de vie avec une équipe d'adultes stable et investie à l'année sur un même territoire. De tels lieux existent ou ont existé : Les Alouettes, à Palaiseau ; le Club Tournesol, à Paris, ou la Maison Robinson, à Longjumeau (voir encadré). Ces structures instaurent une forme d'animation dans les quartiers, basée davantage sur la construction de relations éducatives et sociales durables plutôt que sur une logique d'activité ou d'équipement. Il s'agit de créer et de développer, entre la famille et l'école, les espaces éducatifs qui font cruellement défaut, et qui seraient économiquement et humainement moins coûteux, loin s'en faut, que le financement des équipements et dispositifs actuels.

La persistance à ne pas mettre en place de tels lieux d'accueil et d'activité pour tous les enfants ne tient pas à la simple ignorance, ni même à des arguments économiques, pourtant plus convaincants ; les freins qui bloquent la mise en place d'une véritable politique de co-éducation sont avant tout idéologiques. L'éducation ne pouvant être réduite à une marchandise, ni être offerte au secteur marchand, elle est renvoyée dans le discours officiel à la famille et au domaine du privé. Quitte pour cela à pénaliser les parents qui ne pourront pas « assurer », et les enfants qui en sont les victimes...

Laurent Ott

L'ENFANT RO... DE LA CONSOMMATION

LA FRÉNÉSIE de consommation qui s'empare des sociétés occidentales est imputable au système social et économique dans sa globalité. C'est la pub qui ancre certains produits et certaines marques dans les désirs et les goûts contemporains. Les annonceurs ont, dès les années quatre-vingt, perçu les bouleversements qui affectaient les familles françaises comme la hausse du pouvoir d'achat, le développement du temps libre et la focalisation sur les besoins et les désirs des enfants. Ils ont donc compris l'intérêt de faire de la pub pour les enfants. En effet, depuis plusieurs années, la publicité s'adresse directement à l'enfant plutôt qu'à ses parents, car c'est lui qui oriente considérablement le choix des foyers en matière d'achats.

Pour mesurer la concentration des produits pour enfants dans les écrans publicitaires des quatre grandes chaînes françaises, une analyse a été menée sur deux semaines à des dates différentes, une semaine ordinaire, assez loin de Noël et la semaine des vacances de la Toussaint. Une vraie différence apparaît entre ces deux moments. La semaine ordinaire se spécifie par une présence modeste de spots publicitaires pour des produits pour enfants (10 % des messages publicitaires), alors que, pendant la Toussaint, le nombre de spots passent à 32 % !

Selon l'institut d'audience Médiamétrie, la publicité représente 10,4 % des programmes consommés par les 4/10 ans. Les enfants sont de plus en plus acteurs de l'économie marchande, les publicitaires l'ont bien compris et présentent la consommation comme « un moyen de construire son identité ». Les 4-10 ans représentent, en France, en matière de consommation, plus de 131 millions d'euros, qui proviennent de leur argent de poche. Ce chiffre ne prend pas en compte l'influence des enfants dans le choix des foyers en matière d'achats... Remarquons aussi que, dans les grandes surfaces, certaines marques négocient leur emplacement dans les rayons (Haribo, Danone, pour ne citer qu'elles). En effet, rien ne leur échappe, les rayons qui sont à la portée visuelle et physique

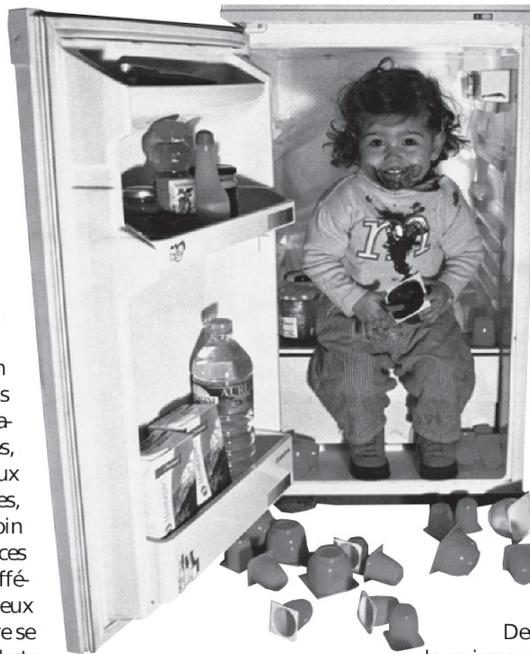
des enfants sont un élément dont les industries tiennent compte. En plus de cela, les publicités pour l'alimentaire phagocytent 70 % des spots destinés aux enfants, contre 42 % pour les adultes, selon la Direction générale de la santé. Les enfants sont donc plus que jamais les proies des publicitaires

qui connaissent l'influence, dans notre société, de l'enfant consommateur. De plus, les marques des produits consommés entre 4 et 15 ans, sont celles qui seront achetées à l'âge adulte à plus de 90%. Pas étonnant que la société capitaliste s'adresse ainsi aux enfants...

Un autre fait remarquable concernent les jouets. Non seulement les enfants choisissent à plus de 86 % les jouets remarqués dans des spots publicitaires mais, en plus, les marques se mettent à envahir tous les interstices des jouets des enfants. Smoby, constatant en 2001 une chute des ventes, a signé un contrat pour avoir le droit d'utiliser certaines marques. Ainsi, les petits garçons jouent à bricoler avec des perceuses Black &

Decker et, comme dans ce domaine, le sexisme n'a pas cours (!), les petites filles

jouent à la marchande avec des produits alimentaires de vrais marques en modèles réduits. Mais attention, on utilise les marques que les enfants préfèrent : dans les épiceries de Smoby, on ne trouve pas de ketchup Heinz mais du Ketchoupi, bien plus connu des petits Français... Ce lobbying commercial a bien marché, Smoby a redressé ses ventes et les a même augmentées. Remarquons, dans cet exemple, à quel point la consommation fait pression sur les enfants. Autre fait nouveau découlant de cet exemple : c'est Smoby qui achète aux fabricants le droit d'imiter leurs produits. Les industriels du jouet, pour ne citer qu'eux, en voulant inciter les enfants à consommer, ont continué à imiter en tout point la société adulte, jusque dans les marques utilisées par ces derniers. Les marques ne payent plus pour faire de la pub, les fabricants de jouets viennent à elles pour relancer leurs ventes et les payent... **Kardline**



SOURCES :
article de M. Dagnaud,
« Les enfants, acteurs
de l'économie mar-
chande », in **Sciences
humaines**, hors série
« L'enfant » n° 45, 2004.





DANS LE VENTRE DE L'OGRE

DOSSIER

EN JANVIER 2005, LE COLLECTIF PARISIEN **ALERTEZ LES BÉBÉS** PUBLIAIT ET DIFFUSAIT UNE BROCHURE QUI FAISAIT LE POINT SUR LES CONNEXIONS ENTRE LA POLITIQUE SÉCURITAIRE ET LA LOGIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. NOUS REPRODUISONS UN PASSAGE DE CETTE PARUTION QUI SOULIGNE À QUEL POINT LA CRIMINALISATION DES MINEUR-E-S EST REVENUE À L'ORDRE DU JOUR.

L'ÉCOLE N'EST PAS UN MONDE à part de la société. Elle n'échappe ni aux lois du marché ni aux besoins de l'entreprise. La fonction de l'école, dans une société capitaliste, est de former des travailleurs. Cela n'a jamais changé, même si pendant les années soixante-dix, le taux de chômage extrêmement faible aidant, la fonction économique de l'école a été partiellement remise en cause (tentatives d'expériences pédagogiques échappant à la logique de l'État, Dolto dans chaque foyer, remise en question de la supériorité du travail intellectuel sur le travail manuel, etc.). Cette critique, par son ampleur, a été capable momentanément de ralentir les réformes utilitaristes de l'État en mettant en avant l'autonomie des élèves (foyers gérés collectivement par les lycéens), l'expérience des débats critiques (assemblées générales fréquentes dans les lycées et débats à l'ordre du jour dans les classes). Assez rapidement, l'État, sur la défaite de ce mouvement, a pour le rendre inoffensif, détourné les idées qu'il contenait; par exemple, l'autonomie, pourtant indissociable du collectif, s'est transformée en valorisation de l'individu qui réussit non plus avec, mais au détriment des autres.

Contrairement aux idées répandues, ce n'est pas le « laxisme post-soixante-huitard » qui est à l'origine de la crise de l'école, ce sont les contraintes imposées par le marché.

Même si ces luttes ont pu ralentir la logique de l'État, celui-ci n'a jamais cessé de poursuivre au sein de l'institution scolaire son but initial. Contrairement aux idées largement répandues par l'ensemble de la classe politique, ce n'est pas le « laxisme post-soixante-huitard » qui serait à l'origine de la crise que connaît aujourd'hui l'école, ce sont bien les nouvelles contraintes imposées par le marché qui dictent les orientations du système scolaire: chômage croissant, précarité des emplois et des statuts, développement du travail intérimaire, délocalisation, déqualification. L'école doit gérer

aujourd'hui une génération dont l'avenir est de dériver entre RMA, emplois précaires, chômage: adaptabilité, polyvalence. L'école n'a pas comme fonction de dispenser un savoir général qui permettrait à chacun de choisir entre différents emplois stables (le grand mythe de l'éducation démocratique et républicaine) mais d'apprendre à chacun à accepter de se conformer aux nouvelles règles qui définissent le comportement d'un bon citoyen, qu'il soit chômeur, travailleur ou précaire. Et comme cette réalité n'est pas facile à imposer, et pour cause, la tendance est plutôt à la répression. (...)

PARENTS: SURVEILLÉS ET SURVEILLANTS

Les parents, après des années de propagande les désignant comme responsables du comportement de leurs enfants dans la société, sont désormais assujettis par la loi, qui les oblige à être des agents du contrôle social prévenant tout écart de conduite de leurs bambins, faute de quoi ils en deviennent les complices.

Depuis le colloque de Villepinte, en 1997, un large consensus politique entérine l'échec de la prévention pour axer les efforts gouvernementaux sur le tout-sécuritaire et l'idéologie qui l'accompagne: individualisation, psychiatrisation, criminalisation; ce ne sont plus les choix politiques, économiques qui sont à remettre en question quand l'échec est patent mais l'individu archaïque incapable de s'adapter à la « modernité ». Ce n'est pas son environnement social qu'on interroge mais plutôt son entourage familial, qui est désigné comme l'origine du dysfonctionnement. Par exemple, dans le cas de l'absentéisme de l'enfant, tout un dispositif se referme sur le parent « démissionnaire », aussi infantilisant que culpabilisant. De l'école pour parents, faite pour éduquer, à la suppression ou la mise sous tutelle des allocations à l'assistance éducative de la famille, tout ceci permet à l'État de s'immiscer dans de nombreux foyers et de déposséder partiellement ou totalement de l'autorité parentale des familles qui sont le plus souvent les plus démunies. L'amende reste

une sanction forte, prétendument égalitaire (même si le législateur a omis de la calculer sur la base du quotient familial). Les mesures de suspension d'allocations n'ont pas été retenues par le gouvernement pour pénaliser l'absentéisme, il est réconfortant de constater que seulement dix-sept caisses d'allocations familiales sur cent vingt-trois avaient accepté de collaborer à cette besogne. L'exemple phare anglo-saxon va plus loin. Les parents peuvent devenir de véritables matons chargés de garder leurs enfants assignés à résidence avec ou sans bracelet électronique, de contrôler leurs fréquentations, sous peine d'emprisonnement. L'absentéisme est décrit en France comme un véritable fléau alors qu'il faut en relativiser l'ampleur. Il devient un délit majeur, désignant les enfants et les parents comme des délinquants qu'il s'agit de redresser. Un dispositif humiliant « propose aux parents désespérés par les événements de suivre un module de soutien qui les aidera à restaurer leur autorité », explique-t-on au ministère de la Famille. Si cet accompagnement créé par le préfet de chaque département ne permet pas de redresser la barre, les psychologues, éducateurs, conseillers conjugaux ou délégués de parents d'élèves pourront visiter les familles jusque dans leur domicile. Si l'absentéisme persiste, l'État aura alors fait le maximum et passera à l'amende (750 euros). Si les parents refusent de se plier aux injonctions, les textes permettent de les poursuivre pour défaut d'éducation et de les condamner à deux ans de prison et à 30 000 euros d'amende. Un enfant est considéré comme absent s'il a manqué la classe sans motifs « légitimes » ni excuses « valables » au moins quatre demi-journées dans le mois. Alors, l'inspecteur d'académie pourra activer le dispositif. (...)

DE LA CLASSE RELAIS À LA PRISON

L'instruction reste obligatoire jusqu'à 16 ans, mais comme l'âge pénal a baissé de 16 à 13 ans depuis août 2002, l'enfant est encadré par une double compétence collégiale, celle du professeur et celle du juge. Les classes relais mises en place sous Allègre à la rentrée 1997, et qui continuent leur carrière sous tous les gouvernements depuis lors, s'adressent à des élèves de collège « entrés dans un processus évident de rejet de l'institution scolaire ». Fillon en prévoit mille cinq cents pour 2010. Ce qui est appelé « rejet » dans ce texte, ce sont des manquements « graves et répétés au règlement intérieur », « un comportement agressif », « un absentéisme chronique non justifié qui a donné lieu à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs » ; il peut également se manifester par une « extrême passivité, une attitude de repli, un refus de tout investissement réel et durable ». Les classes relais concernent des enfants de 14 à 16 ans en voie de déscolarisation mais ayant un potentiel intellectuel normal et ne souffrant pas de troubles de la santé. Ces structures créées en partenariat avec la PJJ « accueillent » des jeunes pour une durée n'excédant pas un an, en moyenne d'un trimestre. Si leur comportement n'est pas conforme (« écouter les adultes, respecter la parole des autres, avoir son matériel, effectuer le travail en classe et à la maison »), l'élève fera l'objet d'un entretien avec son aide éducateur référent ; si aucune amélioration n'était constatée, les parents de l'élève seront convoqués ; si le comportement de l'élève ne change pas, il sera mis fin à la session. Depuis août 2002, la loi ne prévoit plus d'atténuation de la peine due au jeune âge. L'enfant est responsable de ses actes comme un adulte. La majorité pénale est déplacée de 16 à 13 ans, puisqu'à cet âge on est « capable de discernement ». Dès 10 ans, il est prévu des sanctions éducatives pour les chena-

pan, qui deviennent du coup des délinquants à surveiller de près : « confiscation de l'objet ayant servi à la commission de l'infraction, interdiction de paraître en certains lieux, interdiction d'entrer en rapport avec la victime, accomplissement d'un stage de formation civique, d'une mesure d'aide ou de réparation ». Pour les 13-16 ans, la justice se doit de donner une réponse claire et rapide, elle prévoit une procédure de jugement rapproché qui permet au procureur de les poursuivre devant les tribunaux dans un délai compris entre dix jours et deux mois. Pour eux, la perspective de la prison se précise dès qu'ils encourent une peine criminelle ou qu'ils se soustraient aux obligations d'un contrôle judiciaire, ou à une mesure de placement dans un centre fermé. La mise en détention ne dépend pas seulement de la gravité de l'acte mais du comportement de l'enfant, c'est sa capacité à se soumettre au cadre qui déterminera la réponse plus ou moins violente de l'institution. Pour répondre d'une manière efficace, l'État prévoit, pour le moment, dans son projet de construction de nouveaux lieux d'enfermement pour les enfants, six cents places de centres fermés avant 2007 et neuf cents places de prison pour mineurs.

Il y a un siècle, un réformateur comme Victor Hugo posait comme antagoniques l'école et la prison. Aujourd'hui, la prison et l'école font bon ménage, éducateurs et instituteurs peuvent exercer à l'intérieur des murs : la prison est l'élément répressif nécessaire à l'existence de l'école, et l'école est l'alibi indispensable à l'existence des prisons. **Collectif Alertez les bébés! (alertezlesbebes@yahoo.fr)**

A LIRE



Maltraitance sociale à l'enfance
Nicole Maillard-Déchenans,
Ed. Solidarios,
2004.

RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

LE RÉSEAU éducation sans frontières (RESF) est né le 26 juin 2004 dans la foulée des mobilisations d'établissements scolaires pour la défense d'élèves sans papiers. L'initiative consistait alors à réunir des collectifs de lutte locaux, avec des syndicats de l'enseignement (FSU, FERC-CGT, SUD-éducation, CNT, etc.), des organisations de parents d'élève (FCPE) et des associations de soutien aux étrangers (Cimade, Gisti, Ligue des Droits de l'homme, etc.), autour de la question des jeunes scolarisés menacés d'expulsion. Après une année et demie, le réseau a permis de mettre à jour des dizaines de situations et de mobilisations basées sur un principe simple : parmi les enfants et adolescents que vous côtoyez au quotidien en tant que profs, conseillers d'éducation, parents d'élève, camarades de classe, etc., certains risquent de disparaître du jour au lendemain parce qu'ils auront été arrêtés au petit matin avant d'être mis dans un avion. Le réseau entend mettre en lumière les conséquences des obscures législations sur l'immigration, que personne ne

comprend tant le discours politique les accompagnant est manipulateur. Ces législations ont en réalité des répercussions bien concrètes puisqu'elles menacent la vie de personnes qui peuvent être vos élèves, vos copains de classe, vos voisins. Les luttes pour la régularisation commencent en général par une pétition qui circule parmi les professeurs et les élèves. Des rassemblements peuvent être organisés devant la préfecture. Et si le préfet ne veut toujours rien savoir, la menace de mettre tout le bahut en grève finit bien souvent par le faire céder, la trousse du désordre étant supérieure à son esprit républicain. Par l'augmentation des expulsions, le gouvernement a paradoxalement considérablement contribué au développement du réseau, qui compte aujourd'hui des dizaines de collectifs un peu partout en France, éphémères (jusqu'à la régularisation du jeune défendu) ou permanents. **Tonio** RESF a publié le guide **Jeunes scolarisés, régularisation mode d'emploi**. Infos : www.educationsansfrontieres.org

ВОЙНЫ !!!

DOSSIER

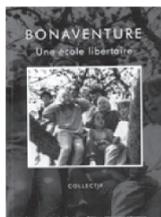
DE 1993 À 2001, L'ÉCOLE BONAVENTURE, INSTALLÉE SUR L'ÎLE D'OLÉRON, A ACCUEILLI DES ENFANTS DE 3 À 9 ANS. ANIMÉE PAR DES PARENTS MILITANTS, LIBERTAIRES OU NON, CETTE « RÉPUBLIQUE ÉDUCATIVE » VISAIT À CONSTRUIRE UNE AUTRE ÉDUCATION ET D'AUTRES RAPPORTS ENTRE ADULTES ET ENFANTS. LE POINT DE VUE D'UN ANCIEN « ÉDUC' ».



UNE RÉPUBLIQUE ÉD



A LIRE



Bonaventure, une école libertaire
Éditions du Monde libertaire (1995).

Bilan d'une république éducative libertaire
Bonaventure, Éditions du Monde libertaire (1999).

PENDANT SES HUIT ANNÉES d'existence, le but du centre d'éducation libertaire Bonaventure a été d'éduquer les enfants « à la liberté, à l'égalité, à l'entraide et à l'autogestion, en leur donnant les moyens (juridiques, matériels, éducatifs, etc.) d'être des citoyen-ne-s à part entière d'une petite république éducative ». La pédagogie s'est articulée autour d'un pôle éducatif, composé de l'équipe pédagogique et des enfants (de la maternelle au primaire), d'un pôle parental, d'un pôle associatif constitué d'adhérent-e-s qui assurait le financement du projet (Bonaventure était gratuite) et se réunissait tous les ans en congrès pour vérifier le respect de la charte et choisir les orientations économiques et politiques de Bonaventure.

L'AUTOGESTION AU QUOTIDIEN

Le contrat social renouvelé tous les ans impliquait que tous les individus de la république éducative Bonaventure devaient vivre ensemble et s'autogérer. Des outils étaient proposés par les éducateurs puis adoptés par les enfants. Le moment le plus important était le conseil d'enfants pendant lequel les jeunes ouvraient la « boîte à propositions » qui pouvait contenir des projets de voyage ou d'activités mais aussi un changement de règle de vie ou d'emploi du temps. Ces suggestions émanaient des enfants, des éducateurs, des invité-e-s, des parents ou encore de l'association. Les enfants se répartissaient les rôles de président de séance, secrétaire et distributeur des tours de parole puis discutaient, validaient, amendaient ou refusaient les propositions. C'était aussi le moment

CONTRE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Une déclaration des droits des enfants est-elle bien nécessaire? Toujours est-il que la convention pour les Droits de l'enfant, rédigée en 1989, n'affirme en rien un traitement égal des générations et encadre plutôt l'oppression des plus jeunes!

« Certains passages ressemblent à une "convention pour les Droits du parent et de l'éducateur" et contredisent la base même de l'idée de l'égalité. (...) Les enfants se voient tout au plus accorder quelques droits supplémentaires. On le remarque par exemple dans l'article 12, souvent cité comme garantissant la participation de l'enfant: "Les États signataires (...) tiennent raisonnablement compte de l'opinion de l'enfant en fonction de son âge et de sa maturité". Ce qui est raisonnable, c'est bien entendu aux adultes de le décider, ainsi que l'âge auquel on commence à écouter l'enfant et aussi, bien

sûr, ce qu'est la maturité. Dans la déclaration des Droits de l'homme, par contre, les droits ne dépendent absolument pas d'attributs tels que la "maturité", ni d'autres conditions comme l'âge. (...) L'article 28 établit l'obligation scolaire dans tous les cas pour la durée de l'enseignement primaire, c'est-à-dire, selon les pays, au moins jusqu'à huit ans. L'obligation scolaire est une restriction des Droits de l'homme en matière de liberté, de liberté de domicile, de liberté d'opinion, de liberté de religion, de liberté de réunion, de protection de la vie privée contre les immixtions arbitraires, de protection de la dignité humaine. Un enseignement gratuit accessible à tous les enfants serait plus aisément (...) réalisable avec un droit garanti à l'enseignement. (...) L'article 9 prive l'enfant de son droit à la liberté de domicile: il établit que les enfants ne pourront être séparé-e-s

de leurs parents contre la volonté de ces derniers, sauf par décision de justice. Cet article n'a rien à voir avec un droit des enfants. (...) Il y a aussi les contradictions internes. Dans le préambule, par exemple, il est question du plein développement de la personnalité de l'enfant, alors qu'il est dit peu après que l'enfant doit être éduqué-e, et plus précisément "dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité", même si ceux-ci justement ne peuvent pas être réalisés par l'éducation. Fixer un but à une autre personne et l'éduquer dans ce sens, au besoin contre sa volonté (et c'est exactement ce que signifie l'éducation), n'a rien à voir avec la démocratie. »

D'après un texte de Martin Wilke, paru dans le **KinderRächtsZeitung Regenbogen** N°23 (1998), trad. par S. Kläger et I. Caillat.

UCATIVE

de mettre en place le planning des tâches de la semaine. Il y avait aussi les «boîtes à râlage» et les «boîtes à bravo», qu'on ouvrait une fois par semaine, et dans lesquelles les enfants et les adultes pouvaient se plaindre ou applaudir une initiative. Les petits conflits étaient souvent déjà réglés. Les plus gros impliquaient parfois une réparation choisie ou validée par le groupe. L'installation d'une «bouée de violence» située loin de tout permettait aussi à des enfants énervés de se défouler. Le projet pédagogique de Bonaventure n'a jamais cessé d'é-

voluer au gré des changements dans l'équipe pédagogique. Celle-ci était constituée de deux ou trois éducateurs-trices (un instit' et un ou deux animateurs-trices) qui ne travaillaient pas plus de deux ans d'affilée pour permettre aux enfants d'avoir plusieurs référents lors de leur «scolarité». Le choix de la présence d'un-e instituteur-trice de formation s'expliquait par l'absence en France de structures alternatives au collège: en sortant de Bonaventure, l'enfant devait avoir les mêmes bases que les «autres». Cependant, les méthodes s'inspiraient de la pédagogie de l'éducation intégrale (Francisco Ferrer) impliquant l'absence de hiérarchie entre savoirs et savoir-faire, et la pédagogie du projet (Célestin Freinet) qui met l'accent sur la transversalité des connaissances. Par exemple, les enfants proposaient en conseil de partir en classe de neige. Une fois que le projet était accepté par l'ensemble des enfants, des éducateurs et des parents, la mise en œuvre du projet (coût, financement, activités, emploi du temps, etc.) était l'occasion de mettre en pratique l'écriture, le calcul, la géographie, l'histoire, la physique, etc. Le leitmotiv des «éducateurs» était de dire qu'à Bonaventure ils n'apprenaient pas aux enfants mais qu'ils leur apprenaient à apprendre. L'adulte n'étant pas omniscient, les enfants devaient aller chercher les infos nécessaires chez d'autres personnes ressources, dans des livres, sur Internet, etc. L'école était souvent sollicitée pour des visites ou des stages et pour éviter de la transformer en zoo, il était demandé aux visiteurs de proposer un savoir ou un savoir-faire. Les enfants (et les éducateurs) ont ainsi eu droit à des ateliers de fonderie, de contes, de conception de jeux solidaires, de musiques, etc. Une dynamique qui allait dans le sens de la multiplication des personnes référentes.

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Pour ma part, je suis arrivé à Bonaventure à 26 ans, anarchiste plein de rêves, de principes et de belles idées. Je ne connaissais que la critique de notre société (exploitation, domination, etc.) et avait lu pas mal de bouquins sur les révolutions. Quelle ne fut pas mon excitation lorsque j'appris l'existence d'un projet libertaire concret, qui plus est dans l'éducation! Or, si c'est le rêve qui a servi de fondations à Bonaventure, il restait à bâtir la réalité. Une des difficultés des «éducateurs» était de casser la relation de domination entre enseignant-e et apprenant-e et, plus dur encore, celle entre adulte

et enfant. Une tâche difficile, car nous étions justement des adultes ayant tous évolués dans des rapports «normés» de domination que nous risquions à tout moment de reproduire... De leur côté, une fois la journée finie, les enfants retournaient vivre dans leur famille, lieu de pouvoir par excellence.

Les enfants n'étaient pas des anges non plus. Je me souviens encore des deux mois de «test» qu'ils m'ont fait subir, prenant un malin plaisir à transgresser les règles de vie, sabotant des activités que j'avais préparées avec conviction, refusant de ranger les locaux, etc.: l'enfer (s'il existait) pour un ouvrier n'ayant même pas le Bafa... Le projet pédagogique excluait tout moyen de répression ou de punition: pas d'heure de colle, ni bonnet d'âne ni lignes à recopier 500 fois, etc. J'ai alors pris conscience de la différence entre pouvoir et autorité. Il fallait que je leur prouve mon autorité en tant qu'éducateur (de la même façon que le plombier a autorité en plomberie) et que je leur montre que je pouvais leur apporter des choses.

Après cette période «test», je suis devenu, petit à petit, référent en informatique, en bricolage, en activités sportives. De leur côté, les enfants m'ont appris que, si les parents et le congrès de Bonaventure avaient accepté ma «candidature», c'étaient eux, au fond, qui la validait. Les enfants de Bonaventure sont devenus grands. Certains-e-s sont en lycée autogéré, d'autres se sont impliqués au collège (du moins, la première année), certains-e-s sont de «bons» élèves, d'autres pas, mais je reste persuadé que ces enfants ont gagné en autonomie et en liberté, qu'ils soient restés quinze jours ou sept ans à Bonaventure. Quant à moi, j'y ai appris beaucoup, ne serait-ce qu'au niveau de l'autogestion. **Ludovic**

**Les individus
de la république
éducative
Bonaventure
devaient
s'autogérer.**

AGR

N'Autre Ecole

Palais du Travail
9 place Lazare Goujon
69100 Villeurbanne
fede-educ@cnt-f.org
La CNT Education réunit l'ensemble des personnels - précaires ou titulaires - travaillant dans le secteur éducatif du privé comme du public (instituteurs, professeurs, agents administratifs et techniques, etc.). Elle syndique également des lycéensNES et des étudiants et agit en étroite relation avec les autres syndiqués de la CNT (chômeurs, salariés de l'industrie, PTT...)

POUR UNE SOCIÉTÉ SANS DISCRIMINATION D'ÂGE

«**NOUS**, les Défenseurs des droits des enfants, "KinderRÄchtSZAcker" (KRÄTZÄ), demandons l'égalité entre les générations, aussi bien dans la famille que dans toute la société; et de ce fait l'élimination de toute discrimination en fonction de l'âge. Nous croyons que l'égalité des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées est un pas important vers une société plus juste. Nous considérons que le cas des enfants est primordial, car tous les êtres humains ont été des enfants au début de leur vie, et tous ont dû faire l'expérience de ne pas être pris au sérieux, d'être exclus et de constater que les droits de l'homme ne comptent que très partiellement pour eux.»

D'après un tract de KRÄTZÄ, groupe allemand regroupant des mineurs en lutte. <http://fr.kraetzae.de>

«Ce que nous trouvons mauvais à l'école

- On n'apprend pas ce qu'on veut.
- Il y a trop d'élèves dans une classe.
- Il n'y a que des élèves du même âge.
- La division du temps est rigide.
- L'enseignant est seul aux commandes.
- Il faut être comme les autres le souhaitent.
- L'enseignement n'est pas intéressant.
- On apprend derrière des murs.
- La peur et la frustration quotidiennes.
- Beaucoup restent en chemin.
- C'est une prison à temps partiel.
- L'apprentissage est aussi frustrant pour les enseignants.
- En fait, l'école rate son but»

Extrait d'une affiche éditée par KRÄTZÄ.

POURQUOI DES ÊTRES QUI SE PRÉTENDENT RAISONNABLES, RESPONSABLES ET MATURES, AUTREMENT DIT LES ADULTES, ONT-ILS BESOIN D'ASSEOIR LEUR DOMINATION SUR PLUS VULNÉRABLES QU'EUX ? L'ANALYSE DE CETTE DOMINATION PREMIÈRE EN DIT LONG SUR LES FONDEMENTS DE NOTRE SOCIÉTÉ.

POUR UNE AUTRE ENFANCE

A LIRE

Pour l'Abolition de l'enfance

Shulamith Firestone, Tahin party, 2002
Les éditions Tahin Party ont eu la bonne idée de rééditer ce chapitre de La dialectique du sexe, paru en 1970 aux États-Unis, qui résume le mécanisme de l'oppression des enfants. L'essentiel pour pas cher (2,30 euros). A mettre entre les mains de tous les enfants alphabétisés.

Pour décoloniser l'enfance

Gérard Mendel, Petite Bibliothèque Payot, 1971
Un ouvrage majeur de l'inventeur de la sociopsychanalyse disparu en 2004 qui traite de l'Autorité, des relations entre générations, de la libération des enfants...

Les Enfants d'abord

Christiane Rochefort, Grasset, 1975 (épuisé)
L'écrivaine s'attaque au sort révoltant fait aux mineurs, et dénonce leur «réduction» que l'on nomme éducation. Un pamphlet vibrant de colère contre l'oppression des enfants.

DANS NOS SOCIÉTÉS, les enfants constituent une classe opprimée. Devant cette affirmation, de nombreux adultes, choqués, protestent: «Voyons? On ne maltraite pas les enfants!». Rien de plus normal pour un oppresseur de ne pas avoir conscience de la domination qu'il exerce. Seul l'opprimé ressent la violence de la situation, l'oppressé lui trouve cela «normale», «naturelle». La Nature: l'argument qui justifiait (et justifie encore) la domination sur les non-blancs-ches, les femmes, les vieux-vieilles... Il est incontestable que jusqu'à l'âge de deux-trois ans le-la petit-e humain-e n'a quasiment aucune autonomie, que jusqu'à l'adolescence les enfants sont souvent plus faibles que les adultes dans un combat au corps à corps, et qu'ils sont inexpérimentés quant aux réalités de l'existence humaine. Mais considère-t-on un grabataire, un handicapé physique ou quelqu'un d'étranger à nos coutumes comme un être dont on doit confisquer l'existence?

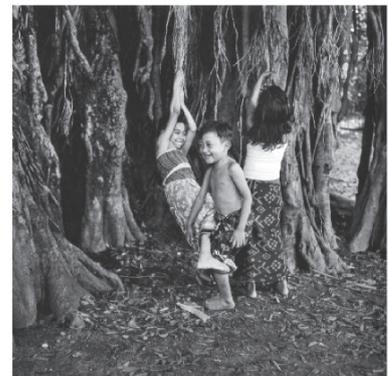
PROTÉGER LES ENFANTS?

Parce qu'ils sont ignorants et ne peuvent opposer une force de résistance suffisante, les enfants sont entre les mains des adultes, qui nous dit-on les protègent. Protéger les enfants, les mettre à l'abri du danger, signifie en pays patriarcal et capitaliste les maintenir dans une dépendance prolongée (au moins jusqu'à la majorité). Ainsi, la classe des enfants se voit octroyé le statut de mineur qui en droit signifie «incapables» et irresponsables; elle doit se plier à l'obligation scolaire de six ans (en fait, trois ans) jusqu'à seize ans. Elle doit encore accepter l'absence d'autonomie financière, l'impossibilité de participer à la vie publique, le contrôle de ses déplacements et gestes... Tout ceci, bien sûr, étant «pour son bien».

Les enfants ont-ils besoin qu'on leur retire tout moyen de se défendre? N'ont-ils pas plutôt besoin qu'on les aide à gran-

dir, en leur apprenant à éviter ou affronter le danger? Au lieu de protection, c'est plutôt d'infantilisation dont il faudrait parler. Le fait de priver les enfants d'une autonomie (juridique, matérielle...) entretient leur vulnérabilité et favorise les discriminations. Les adultes ont beau jeu d'en appeler ensuite à leur protection. L'idée qu'il faut «protéger» les enfants est d'ailleurs récente. Avant le XVI^e siècle, on ne les «respectaient» pas plus que qui conque: ils étaient traités de la même manière que les adultes dont ils partageaient les activités¹. Si les enfants de notre époque sont angoissés, capricieux, faibles, n'est-ce pas parce qu'on les maintient dans la dépendance et la soumission? Et parce qu'ils ont intériorisé leur infériorité. Constamment dirigés, manquant de confiance en eux, leur seul espoir est de grandir, car ils voient les adultes comme des êtres qui font ce qu'ils désirent. Les adultes eux aiment voir les enfants comme des êtres libres, sur qui ne pèse aucune contrainte...

La lâcheté et le sadisme des adultes à l'égard des enfants (que Christiane Rochefort propose de nommer «misopédie») n'ont pas de bornes. Comment s'en étonner lorsque nous baignons dans une culture où l'apprentissage de la soumission passe par la domination de plus faible que soi? Quand il est légitime pour un adulte de faire preuve d'autorité face à un mineur? Pourquoi se priver de décharger son agressivité sur des êtres «naturellement» inférieurs, qui représentent des exutoires faciles? L'enfant, au bas de l'échelle sociale, subit de plein fouet les dominations (racisme, sexisme, exploitation...) Mais jamais au grand jamais il n'a voix au chapitre. Pourquoi demander son avis à quelqu'un qui n'existe pas complètement? On considère en effet qu'une personne qui commence sa vie est un être en devenir, un potentiel. On la normalise donc pour en faire un individu conforme à son





genre, à son rang social, à ce que papa-maman, l'Etat, les patrons et les publicitaires ont prévu.

On pense que nous, adultes et parents, nous contrôlons les enfants parce que nous les aimons, alors que nous jouons le rôle de matons dans une société carcérale. Les relations d'amour et d'amitié sont forcément faussées dans un contexte de dépendance, qui plus est entre parents et enfants. L'amour fait souvent l'objet d'un chantage, entre des adultes qui « possèdent » leurs enfants et des personnes qui n'ont pas le choix. Le retrait d'amour est une menace efficace (« si tu fais ça, je ne t'aime plus... ») car l'abandon terrifie. Les enfants apprennent donc à taire leur agressivité pour correspondre aux attentes des adultes. Quant aux parents dont la vie est remplie de frustrations, ils organisent souvent leur existence autour de leur progéniture, et « se cramponnent affectivement à leurs enfants, dont ils attendent un sens donné à leur vie. »⁵ Ils exigent en retour l'amour filial, sentiment obligatoire dans toute famille digne de ce nom.

Il semble que les mineurs fassent peur aux adultes ? Peut-être parce que affamés d'amour et encore sincères, ils perturbent nos balises d'adultes réduits et frustrés et déroutent nos règles bâties sur le mensonge. Parce que leur vitalité met en évidence la morbidité de nos existences « raisonnables » et vient perturber une société à l'état de décomposition avancée qui est la nôtre. L'enfance dérange aussi car elle est l'âge des questions, alors que « l'adultisme » est celui des certitudes de la part d'êtres qui s'efforcent de reproduire les normes intériorisées. Les enfants sont certes le signe du temps qui passe, de notre vieillissement et sans doute de notre mort, mais il fut un temps où ils étaient promesses d'avenir. Face à une idéologie où le futur n'existe plus (ni la mémoire du passé), l'état d'enfance est presque une anomalie. Dans ce système qui se mord la queue et qui a tué l'imaginaire, l'horizon est bouché : il n'est qu'une répétition amplifiée de ce qui existe. La seule fonction attribuée aux nouveaux-venus venu-e-s est de se plier à la Réalité Unique pour la perpétuer. C'est ainsi qu'il faut comprendre la stratégie sans précédent de contrôle de l'enfance et de la jeunesse par le biais de la police (prisons pour mineurs), de l'école (« prévention » de la délinquance

dès la maternelle...), de la techno-science (bracelet électronique des nouveaux-nés³, lobochimie des sujets rebelles, surveillance à distance par portables...).

L'INFANTILISATION GÉNÉRALISÉE

Le sort fait aux enfants révèle quel genre d'humains la société veut (re)produire. Le capitalisme contemporain exige des êtres dociles, aseptisés, transparents. Brefs, des individus infantilisés... Que veut la dictature policière sinon nous inoculer la peur comme on menacerait un enfant du loup pour le paralyser ? Que veut le capitalisme sinon nous rendre dépendants pour nous administrer la becquée ? Les slogans publicitaires le proclament : « Nous sommes tous des enfants ! », « Laissez-vous mater ! »... Autrement dit : démissionnez de vos existences pour vous laisser dorloter par la Mère-Consommation. Les associations d'aide à l'enfance veulent soulager la souffrance de pauvres êtres vulnérables et fragiles, mais revendiquent rarement un élan de solidarité vers des égaux injustement opprimés. La lutte pour améliorer le sort des enfants, ne peut aller sans la remise en cause politique de la domination qu'ils subissent. Il suffit que nous, « anciens enfants », ne soyons pas devenus amnésiques quant à la peur qui nous habitait, aux trahisons utilisées pour nous manipuler et aux brimades exercées par plus âgés que nous.

S'attaquer à l'enfance, c'est ébranler le socle de la société : « L'oppression des enfants est première, et fondamentale. Elle est le moule de toutes les autres. »⁶ Reconnaître l'enfance comme une classe opprimée, c'est donc remettre en question notre pouvoir d'adulte et accepter de regarder en face le système cruel auquel nous collaborons.

C'est aussi favoriser l'émergence d'une parole de mineurs qui ne soit pas conforme aux attentes du pouvoir adulte. Ce qui caractérise cette oppression, c'est qu'elle est muette. D'où la nécessité de la mettre à jour partout où elle s'exprime. Derrière les violences des « jeunes », les fugues, les suicides, les rébellions à l'école, les conflits familiaux, ne faut-il pas voir des tentatives de prises de parole et les signes d'un refus ? Des revendications existent portées par de (rares) groupes de mineurs en luttant : la possibilité d'avoir recours à des tribunaux pour faire valoir ses droits, le droit de vote (dès qu'ils en font la demande, suggère Christiane Rochefort), l'existence de lieux autogérés par les enfants...

POUR UNE AUTRE ENFANCE

Il est nécessaire d'abolir l'enfance telle qu'elle existe. Et après ? Gérard Mendel propose de la reconnaître comme une classe à part, forcément dérangeante, et porteuse de valeurs précieuses : le jeu gratuit, la création, l'imaginaire... qui seraient alors partagées par les adultes. « Il n'est aucunement inévitable que l'humain doive cesser d'être un enfant pour devenir adulte », écrit-il dans *Pour décoloniser l'enfant*. L'intuition irrationnelle de l'enfance et la logique rationnelle de l'« adultisme » pourraient alors se nourrir l'un l'autre⁴. Si nous, adultes, décidons de déconstruire la domination que nous exerçons sur les enfants, il nous fait reconnaître la contradiction et le conflit dont sont porteurs les nouvelles générations comme des germes de progrès social, et non comme des étincelles à étouffer. **Leïla**

1. C'est à la même époque qu'apparaît la nécessité de « protéger » les femmes. Avant cela, les femmes et les enfants n'étaient pas encore « différents » des hommes et des adultes.

2. Dans *Pour l'Abolition de l'enfance*, Shulamith Firestone rappelle que jusqu'au XVIII^e siècle, des garçons de six ans jouaient et composaient de la musique comme Mozart n'avaient rien d'exceptionnel. C'était avant le temps où on enfermait les enfants en masse dans les écoles.

3. En France, plusieurs maternités utilisent le bracelet électronique à la cheville des nouveaux-nés, contre les « vols de bébés ».

4. Gérard Mendel, *Pour Décoloniser l'enfant*.

5. « La lutte des classes d'âges (...) bien au contraire de viser à la disparition d'un des deux termes (enfance ou âge adulte) tendrait à un influencement mutuel et à la reconnaissance de la valeur conflit en soi. » *Pour Décoloniser l'enfant*.

6. Christiane Rochefort, *Les Enfants d'abord*.

Offensive Libertaire et Sociale (OLS)

est née au cours de l'année 2003 d'une volonté de participer à la construction d'une réelle offensive qui mette un terme au capitalisme, au patriarcat et qui contribue à l'élaboration d'autres futurs sans rapports de domination ni d'exploitation. Nous militons pour une société fondée sur la solidarité, l'égalité sociale et la liberté. Plusieurs principes fondent l'OLS :

- 1. Indépendance**
- 2. Fédéralisme**
- 3. Assembléisme**
- 4. Anti-autoritarisme**
- 5. Rupture**
- 6. Appui mutuel**

L'OLS se situe comme un élément dans la constellation libertaire, apportant sa pierre au mouvement révolutionnaire.

Nous refusons de nous impliquer en fonction de nos seuls intérêts organisationnels, de « passer » d'une lutte à l'autre au gré des modes. Même si nous apparaissions de temps à autre en tant que « OLS » - au travers d'Offensive le journal que nous publions et lors de certains événements politiques - pour confronter, défendre ou faire partager nos valeurs, nos idées, nos pratiques, nous refusons les logiques de représentation. Dans une société fondée sur les apparences, le mouvement révolutionnaire ne doit pas succomber aux sirènes du spectacle.

Nous luttons plus particulièrement contre tout ce qui fait de nous des êtres aliénés et/ou oppresseurs : exploitation sociale, précarité économique, patriarcat, hétérosexisme, tyrannie technologique, racisme, massification. Face aux logiques d'enfermement et d'abêtissement, nous proposons d'autres formes émancipatrices d'associations où les aller-retour entre engagement, théorie et pratique sont permanents et où nous pourrions construire des liens stables, non aliénants, d'estime et de coopération.

Nous voulons construire une société réellement démocratique, si l'on définit la démocratie comme une forme d'organisation du pouvoir permettant de connaître et de maîtriser nos conditions d'existence. Il importe de réfléchir à de nouvelles organisations sociales qui permettent le partage des débats et des prises de décisions. Cela revient à briser l'autonomie du pouvoir. Il ne doit plus être en-dehors de la société, mais en son sein : il doit être socialisé.

Si la filiation de l'OLS s'inscrit dans la longue histoire de l'anarchisme, nous nous référons aussi à d'autres associations et mouvements. Nous essayons à notre échelle de contribuer au renouvellement de la critique libertaire, de participer à la création et à la diffusion d'alternatives anti-autoritaires et libératrices.

**Pour contacter l'OLS
OLS c/o Mille Bâbords,
61 rue Consolat, 13 001
Marseille
ols@no-log.org**

**Pour retrouver les archives,
les anciens numéros,
écouter les anciennes
émissions de radio,
consulter l'actualité d'OLS:
<http://offensive.samizdat.net>**

Ce dossier a été ré-édité en décembre 2011 par des complices
de l'enfance buissonnière :

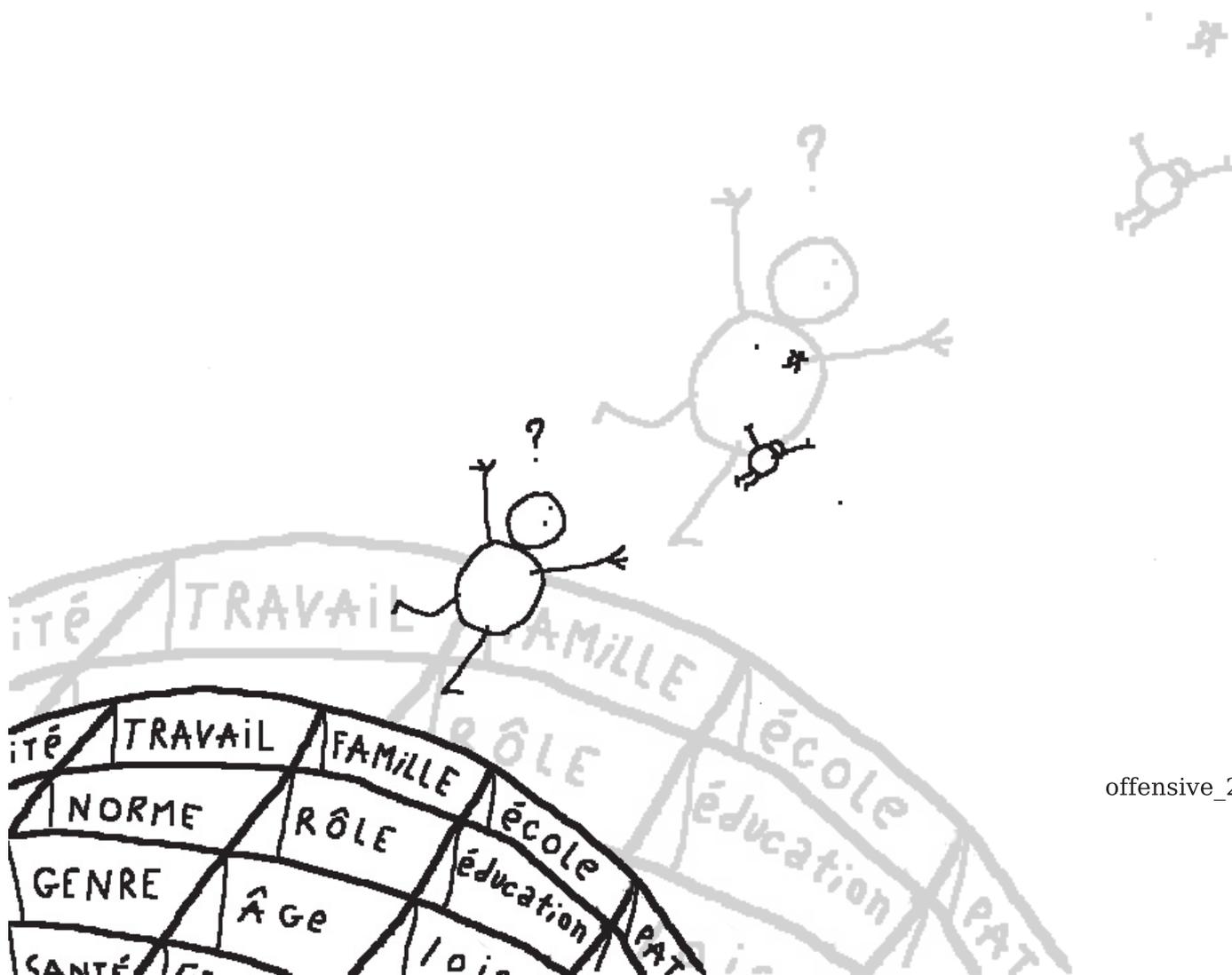
<http://enfance-buissonniere.poivron.org>

L'enfance buissonnière diffuse des analyses critiques de la catégorie enfant et des institutions qui la gèrent (famille, école, justice des mineurs...)

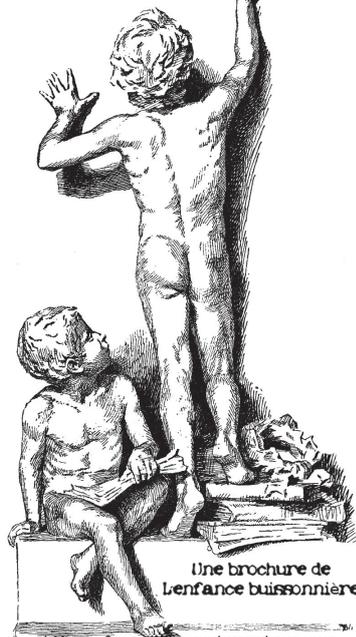
L'enfance buissonnière veut aussi forger des outils de compréhension de la domination adulte et de la structuration âgiste de la société.

Développer des pratiques de luttes et d'émancipation pour faire face à tout ce qui opprime dans l'enfance et le statut de mineur.

enfance-buissonniere@poivron.org



"Qu'ils
soient piétinés ou
mis sur un piédestal,
les enfants sont niés et
n'ont pas la possibilité
d'exister par eux-mêmes.
Ils sont ce que leurs
parents, l'école, l'Etat, le
marché, bref, la société-
te des adultes at-
tendent
d'eux.



Une brochure de
l'enfance buissonnière

<http://enfance.buissonnierepoivron.org>

offensive